



**Encourager
la croissance du
marché du bois
tropical durable
grâce au suivi des
données**

**Cartographie du bois tropical durable
en Europe**

Le forum mondial du bois (GTF) renforce la capacité des associations de l'industrie forestière et du bois à engager des membres de toute taille dans le commerce responsable. Le GTF dispose d'un réseau mondial d'associations et de parties prenantes ayant une expérience des données commerciales et des études de marché, ainsi qu'une expertise en matière d'engagement et de communication des parties prenantes.

Stichting Probos est un institut de connaissances néerlandais à but non lucratif de premier plan qui s'engage à promouvoir la gestion durable des forêts. Probos dispose de plus de 50 ans d'expérience dans la recherche sur le marché du bois et les flux de bois et estime que toutes les politiques et stratégies devraient être basées sur des données fiables. Probos travaille pour et avec les gouvernements, le secteur privé et les organisations non gouvernementales.

Nous tenons à remercier les personnes et organisations suivantes pour leur participation¹¹ à cette étude:

- Le comité technique de la STTC
- PEFC International
- FSC International et nombre de leurs bureaux nationaux
- ATIBT, l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux
- FLEGT Independent Market Monitor (IMM)
- The Borneo Initiative, TBI
- Le Commerce du Bois, LCB
- UK Timber Trade Federation, TTF
- Malaysian Timber Council, MTC
- Personnes interrogées en France, Allemagne, Italie et Espagne
- Rupert Oliver, Forest

Auteurs:

GTF: George White
Probos: Mark van Benthem,
Jan Oldenburger & Sander Teeuwen

Commandé par:

IDH, l'Initiative pour le commerce durable
Juillet, 2019

GTF

www.gtf-info.com

Stichting Probos

P.O. Box 253, 6700 AG Wageningen, tél.
+31 (0) 317-466555
mail@probos.nl ; www.probos.nl

Rédacteur: Jonathan Kaufman

Photos: Mark van Benthem, Probos, photo de couverture: ATIBT

Conception: Tegenwind

Traducteur français: ATIBT

Encourager la croissance du marché du bois tropical durable grâce au suivi des données

Cartographie du bois tropical durable en Europe



Photo Mark van Benthem, Probos

Table des matières

Infographie: Provenance du bois tropical certifié en Europe — 4

Résumé — 6

Avant-propos — 10

1 Introduction — 12

2 État des lieux — 14

3 Méthodologie — 18

3.1 “L'exposition à la certification” — 18

3.2 Description des sources — 19

3.3 Les étapes pour calculer l'exposition à la certification — 20

4 Les bois tropicaux en Europe — 22

4.1 Comprendre la certification croissante dans un marché européen déclinant — 22

4.2 Importations et exportations de bois tropicaux de première transformation dans l'UE — 24

4.3 Impact sur les forêts gérées durablement — 32

4.4 Empreinte carbone de l'UE — 35

5 Pays individuels — 38

5.1 Belgique — 40

5.2 France — 42

5.3 Pays-Bas — 44

5.4 Italie — 46

5.5 Royaume-Uni — 48

5.6 Allemagne — 50

5.7 Espagne — 52

6 Recommandations — 54

Annexe 1: Détails des étapes pour calculer une estimation de l'exposition à la certification, et recommandations pour améliorer la méthodologie — 59

Annexe 2: Couverture des produits de première transformation issus de bois tropical — 64

Annexe 3: Répartition des pays producteurs de l'OIBT par continent — 65

Annexe 4: Facteurs de conversion — 65

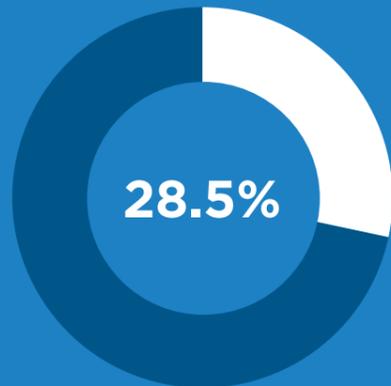
Notes — 66

PROVENANCE DU BOIS TROPICAL

DURABLE VÉRIFIÉ EN EUROPE

TOTAL DES IMPORTATIONS DE L'UE*

1 473 000 tonnes
Correspond à environ
2 300 000 m³ de produit

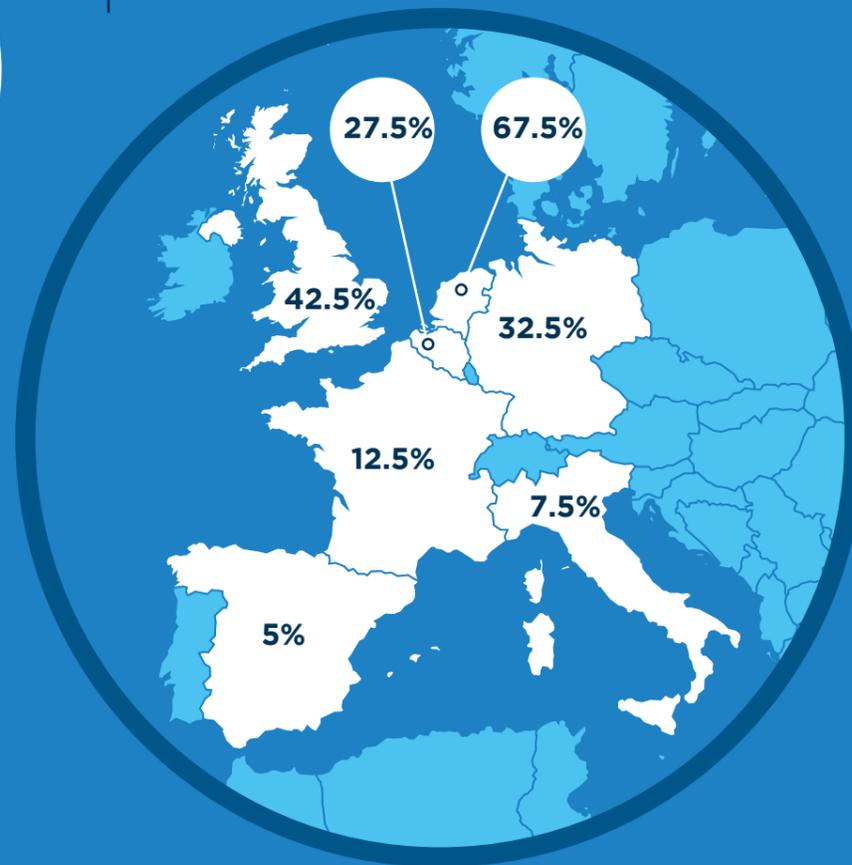


BOIS TROPICAL DURABLE VÉRIFIÉ



IMPORTATIONS DE BOIS TROPICAL DURABLE VÉRIFIÉ DANS L'UE

Ces 7 pays couvrent environ **90%** des importations totales de produits de première transformation issus de bois tropical de l'UE.



ZONES DE PRODUCTION



de zones de production de forêts naturelles ou semi-naturelles sont certifiées dans les régions tropicales (sans prendre en compte les plantations)



ASIE DU SUD-EST

6,689 000 ha de zones forestières certifiées FSC/PEFC = **9.9%** de l'ensemble des zones forestières de production.



BASSIN DU CONGO

4 494 000 ha de zones forestières certifiées FSC/PEFC : **11.4%** de l'ensemble des zones forestières de production.



AMÉRIQUE DU SUD

3 508 000 ha de zones forestières certifiées FSC/PEFC : **3.8%** de l'ensemble des zones forestières de production.



D'après la FAO, plus de 25% de la population mondiale dépend des forêts pour son alimentation et ses moyens de subsistance.



de forêt tropicale serait impactés si l'UE importait 100% de bois durable vérifié

*Produits de première transformation issus du bois (grumes, sciages, contreplaqués et placages).

SOUTENEZ LA DURABILITÉ DU BOIS VIA :



La certification



Des politiques d'approvisionnement en bois durables



Des projets de construction écologiques



Le bois vendu avec une licence FLEGT



ODD 1
Pas de pauvreté



ODD 2
Faim "zéro"



ODD 8
Travail décent et croissance économique



ODD 12
Consommation et production responsables



ODD 13
Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



ODD 15
Vie terrestre

Note: tous les % sont des estimations moyennes. Sources : GTF et Probos

Résumé

La déforestation tropicale dégrade les forêts à des taux alarmants, menaçant de précieux écosystèmes. La demande du marché pour des produits forestiers issus de forêts gérées de manière responsable a le potentiel de mettre fin à cette destruction et d'encourager ainsi la préservation des forêts. Cela bénéficierait à de nombreuses personnes qui vivent au sein de ces écosystèmes tropicaux ou près d'eux, ainsi qu'à la faune et à la flore, et aux entreprises ou gouvernements qui possèdent des terres forestières. La demande de l'UE pour les bois tropicaux certifiés a un impact direct sur l'utilisation des terres dans les régions tropicales, et ce rapport construit sur le rapport rédigé en 2016 par la Sustainable Tropical Timber Coalition (STTC) "Dans quelle mesure les importations de bois tropical en Europe sont-elles durables ?" se propose d'explorer comment un engagement de l'UE à importer 100% de bois tropicaux durables vérifiés pourrait contribuer à la mise en place de chaînes d'approvisionnement sans déforestation et contribuer à l'atténuation du changement climatique. Il fournit une estimation de l'échelle de ce marché, la part de bois tropical durable certifié dans les importations de bois tropical totales l'UE en 2018, et examine l'impact probable d'une augmentation des importations de bois certifié sur les forêts tropicales et la réduction des émissions de carbone dans l'industrie du bois.

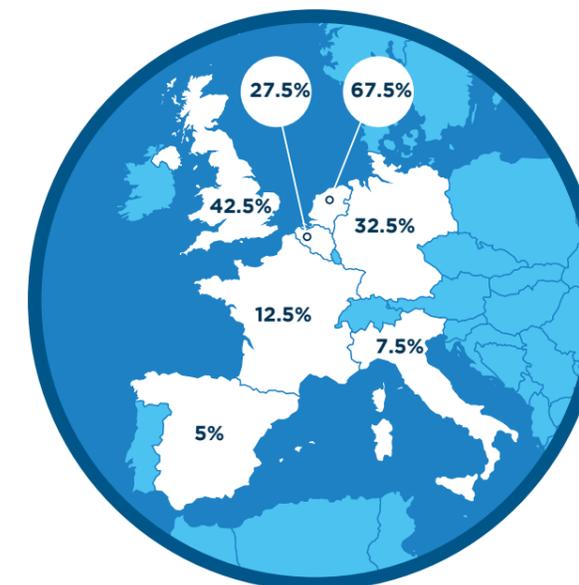
Nous savons que la production de bois et les pratiques de coupe non-durables constituent une menace pour les écosystèmes et conduisent à la destruction et à la conversion des terres forestières. Inversement, lorsque les opérations s'inscrivent dans une gestion durable des forêts (GDF), les écosystèmes forestiers peuvent être maintenus presque indéfiniment, en continuant à apporter des bénéfices aux populations locales et aux entreprises, et à fournir des services éco-

systémiques. La GDF en général exige une évaluation minutieuse des forêts, la planification pour minimiser l'impact dans tous les aspects de l'exploitation forestière, la récolte sur une échelle de temps respectueuse du cycle des arbres, et une surveillance constante pour maintenir les meilleures pratiques. La GDF mène à la conservation des forêts et contribue à l'atténuation du changement climatique tout en fournissant des avantages sociaux importants aux pays producteurs. La promotion de la GDF se fait principalement via deux outils : une gouvernance forte au sein du pays producteur, et les systèmes de certification. L'UE encourage actuellement la gestion durable des forêts par le biais du FLEGT. L'octroi de licences et le renforcement de la gouvernance sont un élément crucial de la lutte pour la préservation des forêts, mais pour l'essentiel, l'application est toujours insuffisante dans les pays en développement. Les certifications FSC et PEFC sont actuellement les plus fiables pour garantir la gestion durable des forêts. Cette étude se base donc sur les taux de certification FSC et PEFC pour estimer la quantité de bois tropical issu de la GDF.

La méthodologie utilise une variable pour la part de marché (l'exposition à la certification), qui se fonde sur une analyse de données sur les forêts et le commerce des produits forestiers. Elle considère la proportion de forêts certifiées par rapport à la superficie forestière totale dans le pays producteur, puis projette cette proportion sur les données d'exportation du pays producteur en question. Cette méthodologie, qui peut facilement être reproductible, permet actuellement d'obtenir la meilleure estimation de l'exposition à la certification des produits non transformés issus de forêts tropicales à la fois sur le marché de l'UE des 28 et sur les marchés nationaux des membres de l'UE.

Les résultats indiquent que l'UE importe 1 473 000 tonnes de produits forestiers non transformés issus de forêts tropicales, dont 1 258 000 tonnes en provenance des pays membres de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Les importations de l'UE représentent 12 % des exportations totales de bois tropical de l'OIBT (le reste étant exporté principalement vers la Chine, l'Inde, le Vietnam et au sein de la pays membres de l'OIBT³). La majorité des importations européennes provient d'Afrique (56 %), suivie par l'Asie (25 %) et l'Amérique latine (19 %). Les dix dernières années ont vu le marché des bois tropicaux en Europe globalement diminuer en valeur, passant de près de 7 milliards d'euros en 2007⁴ à environ 4,5 milliards d'euros en 2018⁵. Les chiffres de 2018 sont les plus élevés depuis 2007 indiquant une modeste reprise. Dans l'ensemble, les importations des principaux producteurs ont diminué de 2,7 millions de tonnes en 2008 à environ 1,3 million de tonnes en 2018⁶. Les raisons sont les suivantes : récession économique, défiance des consommateurs envers les bois tropicaux, concurrence d'autres matériaux, pénurie d'approvisionnement, mise en place du Règlement sur le Bois de l'Union Européenne (RBUE), augmentation de la transformation dans les pays producteurs.

Sept principaux pays importateurs (Belgique, France, Pays-Bas, Italie, Royaume-Uni, Allemagne et Espagne) représentent environ 90 % des importations de bois tropical de l'UE et seront analysés plus en détail dans la suite de ce rapport. L'exposition à la certification est estimée pour l'Europe dans son ensemble et pour ces pays individuellement. Nous estimons qu'entre **25 et 32 %**, soit 28,5 % en moyenne, des importations de bois tropical européennes sont exposées à la certification. Ci-dessous l'exposition en pourcentages des sept premiers pays importateurs :



- Pays-Bas - 65%-70%
- Royaume-Uni - 40%-45%
- Allemagne - 30%-35%
- Belgique - 25%-30%
- France - 10%-15%
- Italie - 5%-10%
- Espagne - 2.5%-7.5%

Nous projetons les pourcentages ci-dessus sur les zones forestières et démontrons que la demande actuelle en bois tropical certifié de l'UE a des répercussions sur **2,7 à 4,4 millions d'hectares** de forêts tropicales semi-naturelles et naturelles gérées durablement. Il est impressionnant de constater que si l'UE pouvait s'approvisionner à 100% en bois tropical certifié vérifié, elle pourrait avoir un impact positif sur environ **16 millions d'hectares** de forêts tropicales semi-naturelles et naturelles.

Outre cet impact positif sur la forêt, nous analysons l'impact potentiel de la demande européenne en bois tropical certifié (en utilisant les chiffres de l'exposition à la certification mentionnés ci-dessus) sur les puits

de carbone dans les forêts tropicales. Nous montrons que l'amélioration de la gestion des forêts a une capacité d'impact énorme sur le carbone. Si l'on suppose que la certification protège les forêts d'une exploitation non-durable, l'UE a la capacité d'atténuer les émissions de CO2 de 55 à 88 millions de tonnes métriques par an grâce au commerce du bois tropical certifié.

Afin d'atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus, les ONG, les gouvernements et le secteur privé des pays importateurs de bois tropical doivent non seulement s'engager à s'approvisionner à 100 % en bois tropical certifié vérifié, mais aussi à promouvoir l'utilisation de bois tropical durable comme matériau, et à encourager ainsi la croissance du marché.

La société civile et les institutions de recherche et de connaissance ont un rôle important à jouer en encourageant l'utilisation du bois tropical certifié. Nous demandons leur soutien pour lutter contre la défiance des consommateurs envers le bois. Elles ont également un rôle à jouer pour encourager les pays à faible taux d'importations certifiées à donner priorité à la durabilité.

Les gouvernements européens doivent se pencher sur la question de la durabilité des bois tropicaux dans leurs politiques d'approvisionnement, en veillant à l'alignement de ces politiques et à leur mise en place à toutes les échelles. Les gouvernements des sept principaux pays importateurs doivent renforcer l'application du RBUE en mettant un terme aux importations illégales et en renforçant le marché du bois certifié en Europe. Et toute l'Europe doit continuer à travailler en partenariat avec les principaux pays fournisseurs (notamment en Afrique) et à accroître la coopération internationale avec d'autres économies émergentes, en particulier les géants que sont le Vietnam et la Chine, en

passant de devenir de grands exportateurs secondaires de bois tropical.

Le secteur privé doit être le moteur de l'augmentation de la demande. Les associations professionnelles, doivent continuer à soutenir et à encourager les pays membres de l'UE à augmenter les achats de bois tropicaux durables. Les acheteurs doivent accroître leurs achats, promouvoir le bois certifié auprès des consommateurs, et veiller à ce que les bénéfices et la durabilité des produits portant des labels tels que FSC soient connus. Les entreprises de construction doivent également travailler à éduquer leurs clients sur les avantages structurels et durables uniques du bois. Et les prescripteurs devraient recommander le bois en fonction des qualités plutôt que des espèces, assurant ainsi une place aux essences de bois moins connues sur le marché.

Enfin, les contributions et la collaboration de toutes **les parties prenantes** sont nécessaires pour obtenir des informations de qualité : une plus grande implication et une plus grande transparence de l'industrie permettront de développer des solutions efficaces pour accroître les importations de bois tropical certifié.

Ce n'est qu'en intensifiant les ambitions européennes et les actions conjointes public-privé que nous aurons la possibilité de protéger et de restaurer les forêts tropicales. Ainsi, conformément à la dernière communication de la Commission (2019) sur le renforcement de l'action de l'UE en matière de protection et de restauration des forêts de la planète, nous demandons aux principaux pays importateurs et consommateurs de l'UE de renouveler rapidement leur engagement de 100% de bois tropical certifié.



Avant-propos

Ce rapport est fondé sur l'idée que la gestion durable des forêts (GDF) peut prévenir la dégradation des forêts, soutenir les populations locales concernées par la sylviculture, et séquestrer du carbone. Notre objectif est d'établir une référence pour comprendre le rôle actuel de l'Europe dans la promotion de la gestion durable des forêts, et de fournir une feuille de route pour accentuer son impact.

En 2014, l'IDH (l'Initiative pour le Commerce Durable) ainsi qu'un certain nombre de partenaires clés, notamment la European Timber Trade Federation (ETTF), l'ATIBT (Association Technique Internationale des Bois Tropicaux), le FSC et le PEFC ont créé la Sustainable Tropical Timber Coalition (STTC) dans le but d'accélérer la demande de produits forestiers issus de la GDF sur le marché européen. De 2008 à 2014, la demande en bois tropical durable vérifié sur le marché européen a diminué. La demande européenne joue un rôle crucial dans le taux global de certification, et la STTC a fixé comme objectif qu'au moins 50% des importations totales de bois tropical dans l'UE proviennent de forêts durablement gérées pour 2020. Ce rapport fait suite à une étude de référence réalisée en 2018. Mi 2018, nous n'étions qu'à peine à mi-chemin de cet objectif. Ce n'est qu'en comprenant parfaitement le marché du bois tropical de l'UE que nous pouvons commencer à tirer profit de notre pouvoir d'impact sur la transformation des pratiques forestières à travers le monde.

Nous analysons ici le bois tropical comme un marché, le taux de certification des importations de bois tropical de l'UE, les impacts associés sur la préservation de la forêt et la déforestation dans les pays producteurs, et l'empreinte carbone de l'UE dus au commerce du bois tropical. Obtenir des données précises sur la certification est difficile (les données douanières ne font pas de différence entre bois certifié ou non), nous utilisons

donc les taux de certification des pays producteurs pour extrapoler les importations de l'UE. Le résultat est une meilleure estimation de l'impact de l'Europe, qui apparaît comme significatif pour la lutte mondiale contre la déforestation. L'UE a une très grande capacité à influencer sur le bois certifié dans le monde entier. Nous offrons ici des recommandations pratiques aux producteurs, aux consommateurs, aux entreprises, aux gouvernements, et aux ONG pour renforcer un marché qui exige une certification accrue.

Le monde a besoin maintenant d'une amélioration de la gestion des forêts. L'Europe doit être le moteur de cette évolution dans le secteur de l'industrie du bois tropical. Ce rapport doit servir de base à des efforts stratégiques pour augmenter la certification. Les données montrent la nécessité d'un changement : si l'UE s'approvisionnait à 100% en bois durable vérifié, 11,7 à 13,4 millions d'hectares supplémentaires de forêt tropicale seraient positivement impactés, ainsi que l'empreinte carbone, y compris le carbone stocké (biogénique), de l'ordre de -58 à -75 Gg d'équivalent CO₂.



Photo Mark van Benthem, Probos

1 Introduction

Les forêts tropicales ont une importance mondiale : elles abritent certains des écosystèmes les plus riches en biodiversité de la planète, séquestrent d'énormes quantités de carbone et assurent la subsistance des populations et des entreprises locales. Elles sont également soumises à de fortes pressions dues à la déforestation extractive et à la conversion à l'agriculture. En 2018, les régions tropicales ont perdu 12 millions d'hectares de couverture forestière, dont 3,6 millions d'hectares de forêts tropicales primaires.⁷ Les opérations d'exploitation forestière conventionnelles peuvent mener à la dégradation de grandes étendues de forêt, ce qui conduit parfois à la conversion des terres, à la production de produits agricoles ou à la replantation d'arbres à croissance rapide. Lorsque les forêts primaires sont rasées, la dégradation est intense - les bois durs tropicaux ont besoin de centaines d'années pour atteindre leur maturité, de sorte que les forêts ne peuvent tout simplement pas redevenir semblables à l'écosystème primaire détruit sur une courte période.

La gestion durable des forêts (GDF) offre un moyen de soutenir la santé des forêts à long terme. Lorsqu'elle est gérée de manière durable par le biais d'une certification forestière bien encadrée ou de modèles de gouvernance équivalents, un processus qui exige une exploitation forestière à l'échelle écologique plutôt qu'humaine, la forêt tropicale peut être préservée et protégée contre l'exploitation illégale, l'empiètement humain ou la conversion à des fins agroalimentaires.

Des changements en cours dans les pratiques d'exploitation forestière au sein des pays producteurs via le FLEGT (Forest Law Enforcement Governance and Trade) sont encore en cours, servant de tremplin vers la durabilité. De nombreuses entreprises et plusieurs gouvernements s'appuient toujours sur la certi-

fication forestière comme la garantie d'une gestion responsable des forêts, ainsi que sur la certification des chaînes de contrôle pour retracer l'origine du bois. La certification est basée sur l'idée que la GDF peut être stimulée en fournissant un mécanisme axé sur le marché qui profite aux producteurs de bois durables. Pour les pays producteurs, la certification peut être un moyen de préserver les forêts et leurs écosystèmes tout en bénéficiant à la fois aux populations locales, aux ouvrières et aux compagnies forestières en leur suggérant des solutions.⁸

L'UE joue un rôle majeur dans la gestion des zones forestières dans les pays producteurs. Les marchés des bois tropicaux certifiés durables ont en effet le potentiel de favoriser la gestion durable des forêts et la conservation des écosystèmes forestiers. L'Europe a été une force puissante en tant que leader mondial de la demande en certification forestière volontaire (représentant probablement 50 à 80 % de la demande en produits certifiés), en encourageant les gestionnaires forestiers et leurs parties prenantes à adopter des normes de production plus élevées grâce à des organisations telles que FSC, PEFC, et leurs normes adaptées au niveau local. Cependant, le marché des bois tropicaux en Europe a diminué en valeur et en volume par rapport à son pic avant la crise financière mondiale en 2008-2009. Ces dernières années, il a connu une croissance modeste mais reste nettement inférieur à son maximum. Avec de nouveaux débouchés en Asie, et la croissance des marchés locaux, de nombreux producteurs ont cessé de considérer l'Europe comme leur principal marché d'exportation.

Cette étude vise à tirer parti des efforts menés jusqu'à présent pour quantifier le rôle de l'UE sur le marché du bois durable en estimant la proportion de bois tropical certifié durable et FLEGT sur le marché européen.⁹

Nous estimons également les bénéfices potentiels de la séquestration du carbone liés à l'augmentation des importations de bois certifiés durables. Pour les besoins de cette étude, la certification est utilisée comme une variable pour mesurer la gestion durable des forêts. Nous espérons que ces données contribueront à stimuler des initiatives publiques comme privées pour augmenter les importations de bois tropical durable vérifié.

L'UE est actuellement en retard par rapport à son objectif collectif de 50 % de bois tropical certifié d'ici 2020, mais nous disposons des outils nécessaires pour orienter la demande vers du bois durable. Pour ce faire, nous avons besoin de l'engagement d'une part des consommateurs, d'autre part des gouvernements, ainsi que d'un engagement plus ferme de la part de l'industrie et des groupes commerciaux. Le développement du marché européen des bois tropicaux durables pourrait encourager la gestion durable des forêts dans les régions tropicales, ce qui aurait des répercussions positives sur les forêts et les écosystèmes, les travailleurs forestiers, les populations vulnérables, et les émissions de gaz à effet de serre. Le soutien constant du marché des bois tropicaux certifiés s'aligne directement sur les objectifs de l'Union européenne énoncés dans la dernière communication de la Commission (2019) sur le renforcement de l'action de l'UE en matière de protection et de restauration des forêts de la planète, et l'appel à l'action qui y est associé pour le secteur privé et les organismes publics.¹⁰

2 État des lieux

Près de la moitié des forêts du monde sont des forêts tropicales. Elles s'étendent sur toute la surface de la terre, dans la bande des tropiques, et fournissent des services écosystémiques essentiels qui maintiennent la vie telle que nous la connaissons sur cette planète. Les forêts tropicales ont une croissance lente - chaque arbre peut mettre des siècles à atteindre sa maturité - et sont donc lentes à se reconstituer lorsqu'elles sont surexploitées. La vulnérabilité des forêts tropicales et l'importance des services écosystémiques qu'elles fournissent ont amené l'idée selon laquelle aucun arbre ne devrait être abattu. Or, il est évident que la gestion durable des forêts protège efficacement les écosystèmes et qu'elle constitue une incitation économique à la protection et au maintien à long terme des forêts tropicales.

La GDF englobe un ensemble de pratiques qui peuvent maintenir la viabilité économique et écologique à long terme des forêts. La réglementation par les pays producteurs et la certification par des organisations comme le FSC et le PEFC permettent de vérifier les pratiques de GDF, mais l'application des réglementations forestières dans les pays en développement est souvent insuffisante. La certification et la gouvernance sont complémentaires, mais aux fins du présent rapport, la certification est utilisée comme le moyen de garantir de véritables pratiques de GDF avec une grande fiabilité. Dans ce rapport, nous faisons la distinction entre le bois durable certifié et le bois non certifié. Le bois non certifié est difficile à définir parce qu'il englobe largement tout ce qui n'est pas certifié FSC/PEFC. Il comprend les entreprises qui opèrent dans le cadre de directives de certification mais qui n'ont pas encore été certifiées, les opérations qui consistent à couper des forêts primaires pour le bois d'œuvre et à convertir ces terres à des fins agricoles, et tout ce qui se trouve entre les deux, comme les opérations qui

coupent et replantent à des rythmes non durables. Cet éventail de pratiques contribue à la mauvaise réputation des bois tropicaux. C'est pour éviter toute ambiguïté que nous utilisons la certification comme variable pour mesurer le niveau de durabilité des pratiques d'exploitation forestière.

La certitude que le bois peut être récolté de manière durable est au cœur de ce rapport. Lorsque nous récoltons à une échelle qui tient compte de la croissance lente de ces arbres, nous pouvons en fait obtenir un produit polyvalent à faible empreinte carbone. Le bois stocke en effet plus de carbone que son exploitation n'en émet, de la production au consommateur. Les opérations certifiées durables nécessitent une planification intensive, et les opérations de production sont soigneusement contrôlées pour minimiser l'impact sur les peuplements et les sols forestiers. L'exploitation forestière à impact réduit (EFIR - RIL, Reduced Impact Logging) est la clé de l'exploitation durable des forêts certifiées dans les régions tropicales. Les méthodes EFIR nécessitent l'élaboration d'un inventaire et d'une cartographie des arbres individuels avant la production afin de maintenir la diversité des espèces et de sélectionner les arbres qui minimiseront les dommages causés à l'écosystème environnant. Les taux de sélection et de production tiennent compte de la croissance lente de l'écosystème afin d'assurer la viabilité à long terme de la forêt en tant qu'écosystème et ressource. La conception des infrastructures nécessaires à l'exploitation forestière tient compte de l'impact de l'ensemble des opérations, y compris la construction de routes ou l'aménagement de sentiers. La production doit enfin être méticuleuse, impliquant souvent la coupe de lianes au niveau des canopées, et recourant à des techniques d'abattage et de tronçonnage qui minimisent les dommages aux arbres environnants. Les évaluations post-production sont



cruciales pour documenter l'impact, rendre plus transparents les résultats de la certification et fournir un retour d'informations aux concessionnaires et aux équipes d'exploitation forestière¹¹.

Les résultats des opérations faisant appel aux méthodes EFIR certifiées suggèrent une réduction des taux de déforestation, une meilleure préservation des forêts et de nombreux autres avantages. Comparées à l'exploitation forestière conventionnelle, les méthodes EFIR réduisent les écarts de couvert forestier dus à l'exploitation forestière, les dommages causés aux autres arbres de la concession, et l'impact sur le microclimat. Les sites en EFIR restent des écosystèmes fonctionnels, qui abritent une faune et une flore très variées.

La certification est également associée à l'amélioration des moyens de subsistance des populations locales.¹² Une étude du CIFOR de 2005 a révélé que la certification FSC dans les pays en développement améliorait les conditions des travailleurs, réduisait les conflits sociaux et garantissait le régime foncier et les droits d'utilisation des terres dans les communautés certifiées.¹³ Un certain nombre d'études démontrent que le FSC entraîne plus de transparence auprès des populations locales, plus intégrées dans les activités d'exploitation. Cette implication des populations va au-delà d'une simple participation, en créant des mécanismes permettant aux groupes privés de leurs droits d'être indemnisés en cas de dommage.¹⁴ Ces avantages ne sont pas si surprenants, étant donné que trois des quatre principes fondamentaux du cahier des charges FSC se concentrent sur les individus et les populations locales concernés par l'exploitation du bois.

Lorsque le bois tropical est récolté suivant des normes strictes comme celles mentionnées ci-dessus, il devient un matériau naturel durable, renouvelable, recyclable et biodégradable aux nombreux usages. Par rapport aux matériaux artificiels tels que l'acier, le ciment et le plastique, la production durable de bois et de dérivés du bois permet d'obtenir des matériaux précieux et durables avec une faible empreinte carbone. Les produits et les structures en bois massif, conçus et entretenus de manière adéquate, peuvent durer des siècles. Le bois tropical, en particulier, est une ressource riche et variée qui présente un potentiel de marché et d'utilisation important. On trouve en effet des essences idéales pour la menuiserie et la décoration intérieure, tout comme des essences incroyablement denses, résistantes et durables qui peuvent rester intactes pendant des décennies sans protection dans les environnements extérieurs les plus rudes, et certaines supportent même une exposition directe à l'eau, d'où un fort potentiel en construction navale.¹⁵ Les bois tropicaux durables certifiés sont actuellement associés à un coût de production de 1 à 25 % supérieur à celui des bois conventionnels : ce type d'exploitation requiert donc des engagements de la part de l'Europe, ainsi qu'une croissance du marché européen.

Gestion durable des forêts et FLEGT⁴⁹

L'adoption de pratiques de gestion durable des forêts dans le secteur du bois a été fortement stimulée par **les systèmes de certification volontaires tels que le FSC, le PEFC** et d'autres. La certification exige des entreprises forestières qu'elles respectent un ensemble de principes et de critères, en échange de quoi ces entreprises sont autorisées à commercialiser leurs produits forestiers en mettant en avant le respect de critères environnementaux et sociaux sur les marchés qui l'exigent. Il est certain que les certifications FSC et PEFC impactent positivement l'environnement par rapport aux forêts non certifiées et exploitées de manière conventionnelle.⁵⁰

Dans le présent rapport, la certification est donc considérée comme zone forestière et sa production certifiée soit par le FSC soit par le PEFC. L'adoption de pratiques de GDF est stimulée par les accords de partenariat volontaire (APV) entre l'UE et les pays producteurs, dans le cadre du plan d'action relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT).

Le plan d'action FLEGT identifie une série de mesures pour s'attaquer au problème de l'exploitation illégale des forêts et du commerce qui y est associé.

Il s'agit de mettre en œuvre des actions au sein de l'UE visant à réduire le commerce et l'utilisation de bois récolté illégalement et à promouvoir l'utilisation de bois récolté légalement. L'UE a ainsi mis en place des accords de partenariat volontaire (APV) entre l'UE et les pays producteurs de bois où l'exploitation illégale des forêts est un problème reconnu. Cet accord engage le pays producteur à renforcer la gouvernance et la législation en matière de bois pour notamment tracer l'origine du bois. Dans de nombreux pays, la législation forestière aspire déjà à une meilleure gestion des forêts.

L'idée centrale de l'APV est d'établir un système de licences ("**licence FLEGT**") pour garantir que seuls les bois produits conformément à la législation nationale du pays exportateur sont importés dans l'UE. Dans le cadre de ce système, l'importation dans l'UE de bois exporté d'un pays partenaire sera interdite à moins que le bois ne soit couvert par une licence valide.

Comme l'Indonésie est actuellement le seul pays à disposer d'une licence FLEGT opérationnelle et que les produits concernés relèvent de l'APV, ce rapport considère que les importations en provenance d'Indonésie sont 100% certifiées.

3 Méthodologie

La collecte de données sur le volume de produits issus de bois certifiés au sein de l'UE est un défi permanent. Le problème sous-jacent est que ni le FSC ni le PEFC ne collectent actuellement ces informations à la source. En outre, les fédérations professionnelles et les importateurs sont généralement réticents à partager leurs propres données internes lorsqu'il n'est pas dans leur intérêt de le faire. Le FSC a tenté de résoudre ce problème en créant une plateforme en ligne, l'Online Claims Platform, mais cette initiative n'a reçu qu'un faible soutien. Par conséquent, ce projet est présenté par un consortium¹⁶ équipé pour le réaliser.

3.1 "L'exposition à la certification"

Traditionnellement, les études sur les flux commerciaux se basent sur une "approche à la source", un processus long qui détermine les volumes de bois durable vérifié au moment où ils entrent sur le marché. Dans le cadre de cette étude et avec le budget disponible, il n'a pas été possible de mener d'enquête à la source pour les 7 principaux pays consommateurs de bois tropical, sans parler des autres membres de l'UE. Pour les besoins de ce rapport, nous nous appuyons sur le concept d' "exposition à la certification" créé par la SIM (Surveillance Indépendante du Marché) dans le cadre du FLEGT. Cette approche mesure le niveau d' "exposition" ou d' "accès" au bois certifié plutôt que la "part de l'approvisionnement en bois" ou la "part de marché". Elle fournit un aperçu utile des flux commerciaux de bois entre des pays présentant des écarts importants en matière d'importations certifiées.

Pour estimer l'exposition à la certification, l'étude se base sur une analyse des données forestières et commerciales. Elle tient compte de la proportion de zones

forestières certifiées FSC et PEFC par rapport à la superficie forestière totale. Cette proportion est ensuite projetée sur les données d'exportation du pays producteur en question. L'analyse n'inclut que les importations directes et exclut les importations indirectes.

La méthode de base pour mesurer l'exposition à la certification a été affinée en utilisant des sources de données supplémentaires et en intégrant l'expérience des exportateurs, des importateurs et des organisations du monde entier. Une analyse plus poussée a permis d'évaluer plus précisément la superficie des forêts productives et d'évaluer les quantités de bois produites dans les forêts certifiées.

Nous avons ainsi mis au point une méthodologie reproductible qui permet d'obtenir la meilleure estimation actuelle de la proportion des produits issus du bois sur le marché de l'UE et du niveau d'exposition des différents États membres à la certification. En interprétant les résultats de l'exposition à la certification, il est important de garder à l'esprit qu'il ne s'agit pas de la proportion de bois certifié importé sur le marché européen.

Il convient également de noter que l'analyse porte principalement sur le niveau d'exposition aux **certifications** FSC et PEFC. Une analyse spécifique des matériaux sous **licence FLEGT** (en provenance d'Indonésie en 2018) a été incluse, bien que les estimations totales de l'exposition à la certification par région ou pays excluent le système FLEGT.

En raison du potentiel du bois tropical durable à remplacer d'autres matériaux moins écologiques, nous essayons également de calculer l'empreinte carbone des importations de bois certifié en utilisant les données obtenues grâce à la méthodologie de mesure de l'exposition.

3.2 Description des sources

Afin d'obtenir des données sur l'exposition à la certification pour l'importation européenne **de produits issus de bois tropical**, diverses sources ont été combinées afin de former une base de données complète pour nos calculs. La liste des produits pris en compte est détaillée dans l'annexe 1.

Nos principales sources de données sont les suivantes :

1. **Les données Comext**¹⁷ sur l'importation de produits issus du bois (HS44¹⁸) par les pays de l'UE.
 - a. Ces données ont été validées et corrigées si nécessaire (par le biais du tableau de bord FLEGT SIM¹⁹).
 - b. Les produits de première transformation issus du bois ont été inclus dans l'analyse : bois rond, sciage, placage et contreplaqué.
 - c. Les produits secondaires tels que les meubles sont exclus de cette analyse.
2. **Les données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)** sur la superficie forestière totale, la superficie forestière de production et les forêts multifonctionnelles sont disponibles sur le site web de la FAO (Évaluation des ressources forestières, 2015 et état des forêts tropicales gestion des forêts, 2011)
3. **Données de la FAO sur les concessions forestières industrielles** (FAO Forest Concessions – Past Present and Future, 2016)
4. **Données sur la certification forestière** (site web FSC & PEFC, faits & chiffres et rapports d'audit individuels), à l'exclusion des plantations certifiées FSC et PEFC.

5. Données internes de Probos sur la catégorisation des pays tropicaux / non tropicaux
6. Données internes de Probos sur les produits issus des bois tropicaux (énumérant tous les codes SH pertinents)
7. **Les données de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT)** sur les exportations de bois tropicaux produits (OIBT, 2016)

Bien que limitées, il existe d'autres sources de données, notamment grâce aux efforts précieux que mènent diverses fédérations du commerce du bois, souvent dans le cadre de la promotion de la certification. Ont également été publiées des études de marché approfondies pour le marché néerlandais²⁰ et belge.²¹

En outre, dans le cadre de cette étude, nous avons élaboré quatre types **d'enquêtes** :

- 1) **Analyse des informations relatives à la gestion forestière** en ce qui concerne le rendement moyen dans les forêts certifiées et les forêts exploitées de manière conventionnelle, les zones mises en réserve, les périodes de rotation, etc. Ciblage des experts et des représentants des bureaux nationaux et régionaux du FSC et du PEFC.
- 2) **Analyse des importations des commerçants européens**, notamment en collaboration avec l'association française du commerce du bois, Le Commerce du Bois (LCB)
- 3) **Combinaison de ces deux premiers systèmes**, ciblant les grands producteurs certifiés via l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) et *The Borneo Initiative* (TBI).

4) **Questionnaire spécifique** développé pour les besoins de cette étude et utilisé lors d'ateliers et d'entretiens en France, en Italie, en Espagne et en Allemagne. Ce questionnaire était axé sur les importations de bois tropical certifié durable et sur l'évolution des marchés intérieurs. Les principaux acteurs, tels que les fédérations professionnelles et les bureaux nationaux du FSC et du PEFC ont été contactés par des experts nationaux sur le sujet.

3.3 Les étapes pour calculer l'exposition à la certification

Les données dont l'étude s'est servie ont été utilisées pour effectuer des analyses et calculer les quantités de bois tropical exposées à la certification. Afin de donner un aperçu du processus de calcul, les différentes étapes sont expliquées en détail dans l'annexe 1.

Figure 1 : Aperçu des étapes nécessaires pour mesurer l'exposition aux données sur la certification et l'estimation du carbone

Étapes	Valeurs générées
Étape 1: Calculer le volume des importations de produits issus de bois tropical de l'UE28	→ Tonnes de produits
Étape 2: Déterminer les zones de forêt de production dans les pays tropicaux	→ Hectares productifs
Étape 3: Déterminer les zones de forêt certifiées dans les pays tropicaux	→ Hectares certifiés
Étape 4: Déterminer la proportion de zones de forêt certifiées dans les pays tropicaux	→ Proportion en %
Étape 5: Calculer le total des exportations exposées à la certification des pays tropicaux	→ Tonnes de produits
Étape 6: Calculer les exportations vers l'UE28 exposées à la certification	→ Tonnes de produits
Étape 7: Valider le résultat pour les 7 pays principaux importateurs de bois tropical	→ Perceptions et valeurs alternatives
Étape 8: Déterminer les nouvelles zones de forêts à certifier en plus pour répondre à une demande 100% certifiée de l'UE28 en produits de première transformation issus de bois tropical	→ Hectares certifiés
Étape 9: Estimer les impacts carbone liés à la demande de l'UE en bois tropical	→ Tonnes de carbone

4 Les bois tropicaux en Europe

4.1 Comprendre la certification croissante dans un marché européen déclinant

Le marché total des produits à base de bois tropicaux dans l'UE et dans l'ensemble de l'Europe est en forte baisse depuis plus d'une dizaine d'années.²² La récession économique a joué un rôle important dans cette diminution, mais d'autres facteurs empêchent le marché de se remettre complètement de la récession alors que le reste de l'économie de la plupart des pays de l'UE se redresse. Pour mieux comprendre ce marché en déclin, notre équipe d'experts nationaux a recueilli des informations, que nous avons compilées avec des données de l'enquête de la SIM dans le cadre du FLEGT²³ et d'une consultation commerciale à Anvers.²⁴ L'analyse indique clairement que ce déclin n'est pas le résultat d'une cause unique, mais plutôt d'un faisceau de causes.

Dans les sept pays étudiés, l'opinion des consommateurs est mentionnée comme étant la ou l'une des raisons les plus importantes de la tendance à la baisse de la consommation de produits à base de bois tropicaux. L'idée selon laquelle *les bois tropicaux sont associés à la déforestation et doivent donc être évités* est une opinion courante des consommateurs ou des prescripteurs. En conséquence, les consommateurs n'achètent pas ces produits, qu'ils soient certifiés ou non. En outre, les architectes, les ingénieurs et autres prescripteurs évitent les produits à base de bois tropicaux dans leurs projets et, dans un certain nombre de pays ou régions, des politiques d'achat excluent les produits à base de bois tropicaux en raison de leur image négative (mais aussi pour promouvoir la production nationale de bois)²⁵. L'opinion négative des consommateurs est amplifiée par les producteurs de matériaux concurrents tels que le plastique, l'aluminium et l'acier. Les producteurs de produits en bois concurrents

tels que le bois transformé et les composites bois-plastique se servent également de ce sentiment négatif. La commercialisation des produits concurrents est mieux organisée et financée et met en évidence les avantages de ces produits par rapport à la "destruction des forêts tropicales".

La pénurie de l'offre de bois tropicaux durables vérifiés est également citée comme une raison de la tendance à la baisse. L'essor des économies émergentes telles que la Chine et l'Inde a contribué au développement d'un flux commercial Sud-Sud pour les bois tropicaux. Cela a entraîné une pénurie de disponibilité pour les autres acheteurs. L'introduction d'interdictions d'exportation (en particulier de grumes) dans de nombreux pays africains et asiatiques a également contribué à une réduction de l'offre. Un certain nombre de personnes consultées dans le cadre de nos enquêtes ont également noté que l'accès était un obstacle majeur à l'achat de bois certifié : elles connaissent une pénurie de producteurs disposés à leur fournir des bois tropicaux durables pour diverses raisons, notamment des pénuries d'approvisionnement, un manque de volume de la qualité requise et, parfois, des accords d'approvisionnement interdisant les ventes à de nouveaux clients.

L'introduction du RBUE²⁶, dans le cadre du plan d'action FLEGT, est un autre facteur qui a entraîné une diminution de la demande de bois tropicaux. Pour éviter les exigences complexes des systèmes de diligence raisonnée (SDR) associées à l'importation de produits à base de bois tropicaux, ou par aversion pour le risque, certains opérateurs ont décidé d'arrêter ou de minimiser ces importations. Un certain nombre de grands détaillants ont cessé d'importer des contreplaqués issus de bois tropicaux d'Afrique et d'Asie afin de minimiser les risques et d'éviter la complexité de la traçabilité des essences de bois utilisées dans le contreplaqué.

L'augmentation de la préfabrication a encore réduit la demande en mettant en avant des caractéristiques que ne possèdent pas toujours les bois tropicaux, telles que la régularité de l'aspect, de la taille, de la largeur, mais également de l'approvisionnement.

Bien que le marché général des bois tropicaux au sein de l'UE ait diminué, certains marchés affichent des tendances positives selon les organisations interrogées. En général, les secteurs de la construction extérieure et des terrasses affichent une tendance positive (à l'exception des meubles de jardin). Les ouvrages hydrauliques, les châssis de fenêtres et le bois de construction affichent également une croissance positive. De plus, la demande croissante de produits de luxe stimule le marché des yachts, des bateaux et des intérieurs de voitures. Toutefois, ces tendances sont probablement liées à la croissance totale de ces secteurs, et non à la croissance de la part de marché du bois tropical (en particulier dans un secteur comme la construction).

Terminologie du bois

Ce rapport quantifie 4 produits de première transformation issus de bois tropical sur le marché de l'UE.

Les grumes (roundwood) comprennent tout le bois obtenu à partir de prélèvements, y compris tout le bois prélevé avec ou sans écorce, le bois prélevé sous sa forme ronde, fendue, grossièrement équarrie ou sous une autre forme (par exemple, branches, racines, souches et broussins, et bois grossièrement façonné ou pointu).

Le sciage (sawnwood) est le bois qui a été produit à partir de bois rond et doit avoir une épaisseur supérieure à 6 mm. Le bois scié comprend les planches, les poutres, les solives, les chevrons, les chutes, les lattes, les caisses et le "bois d'œuvre".

Le placage (veneer) est une fine feuille de bois d'épaisseur uniforme, ne dépassant pas 6 mm d'épaisseur.

Le contreplaqué (plywood) est un panneau constitué d'un assemblage de feuilles de placage collées ensemble dans le sens du fil en plis alternés généralement à angle droit.

Les unités varient selon les différents secteurs de l'industrie du bois. Les organismes de certification et les organismes à but non lucratif se concentrent surtout sur les hectares concernés par la certification et, pour cette raison, utilisent le m³ équivalent bois rond (m³EBR)⁵¹ comme unité, les gestionnaires forestiers mesurent leur rendement en m³ de bois rond récolté, et dès que le poids du bois transporté devient pertinent, les exportations sont mesurées en tonnes. 1 tonne équivaut grossièrement à 2-3 m³ EBR. Pour comprendre l'utilisation des terres nécessaires à la production de bois, voir l'annexe 4 (le rendement par hectare varie selon les régions).

4.2 Importations et exportations de bois tropicaux de première transformation dans l'UE

Quelques chiffres sur les importations

En 2018, l'UE a importé 1 473 000 tonnes de première transformation primaires à base de bois tropicaux. Plus de 85 % (soit 1 258 000 tonnes) de cette quantité ont été importés directement des pays producteurs de bois tropicaux de l'OIBT.²⁷ Les 215 000 tonnes restantes ont été principalement importées de Chine (80 %), suivie de quelques pays producteurs de moindre importance.

Le tableau 1 donne un aperçu des importations de produits de première transformation issus de bois tropicaux de l'UE pour différents pays. **La Belgique** est le plus grand importateur de produits issus de bois tropicaux, suivie **de la France, des Pays-Bas, de l'Italie, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de l'Espagne**. Ce sont les sept principaux pays

importateurs de produits issus de bois tropicaux dans l'UE et ils représentent environ 90 % des importations totales de l'UE. Les autres pays membres couvrent les 10 % restants des importations de l'UE avec un total de 124 000 tonnes de produits issus de bois tropicaux. Le Portugal, le Danemark et la Grèce représentent 70 % des importations restantes des autres pays de l'UE.

La figure 2 montre la répartition des importations de l'UE. La Belgique représente 27 % du volume total des importations, tandis que l'Espagne, le dernier des sept principaux importateurs, couvre seulement 5 % du total des importations de l'UE.

Il est important de noter que les chiffres présentés ci-dessus reflètent les importations de produits issus de bois tropicaux lorsque ceux-ci entrent pour la première fois dans l'UE. Le commerce intra-européen, le commerce de transit et la réexportation ne sont pas pris en compte. Des pays tels que la Belgique et les

Pays-Bas servent de point d'entrée pour une grande partie du bois tropical en raison de leurs infrastructures portuaires importantes, mais une partie de ce bois importé est ensuite redistribuée dans le reste de l'Europe à partir de ces pays. Si l'on considère la consommation de bois tropical, la France est le principal pays consommateur, suivie du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de la Belgique, ce qui montre que des importations élevées ne signifient pas nécessairement une consommation élevée. On note toutefois que les 7 pays qui importent le plus de bois tropical sont également ceux qui en consomment le plus dans l'UE.

Le bois de sciage représentait 71 % des importations directes totales de l'UE. Le placage, le contreplaqué et le bois rond représentaient quant à eux respectivement 29 % du reste des importations (figure 4).

Figure 2 Parts des importations directes de produits de première transformation issus de bois tropicaux par pays de l'UE en 2018 (en %)

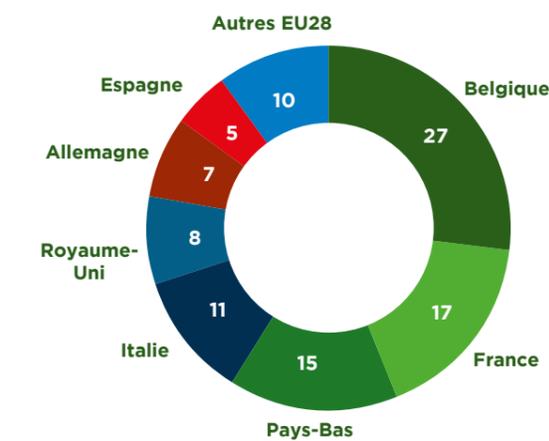


Tableau 1 Principaux importateurs de produits de première transformation issus de bois tropicaux de l'UE en 2018 (en tonnes)

Pays	Sciage	Placage	Contreplaqué	Grumes	Total
Belgique	282,000	4,500	21,500	31,000	339,000
France	129,500	49,000	4,500	32,000	215,000
Pays-Bas	164,500	3,000	20,000	2,000	189,000
Italie	8,500	32,500	13,500	10,000	135,000
Royaume-uni	60,500	0	43,500	2,500	106,000
Allemagne	63,000	3,000	22,500	500	89,000
Espagne	39,000	19,500	500	2,000	61,000
Autres	76,500	20,000	5,000	22,000	124,000
Total EU28	894,000	131,500	130,500	102,000	1,258,000

Figure 3 Consommation de bois tropical par pays en % du total de la consommation de l'UE en 2016

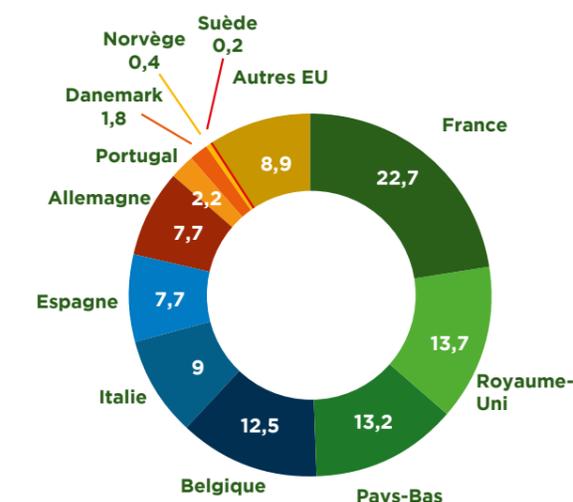
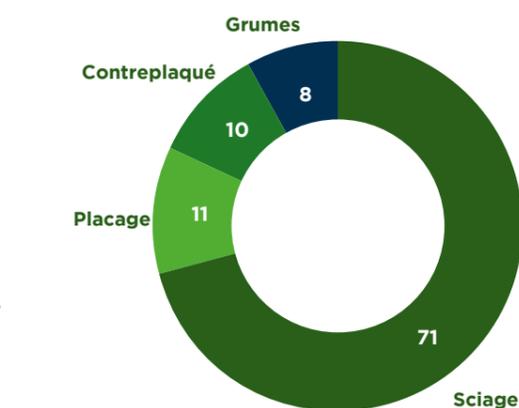


Figure 4 Parts des types de produits de première transformation issus de bois tropicaux dans les importations directes de l'UE (en %)



Pays exportateurs

L'analyse de l'origine des importations de bois tropicaux de l'UE pour 2018 montre que le **Cameroun** (294 000 tonnes) est le principal fournisseur de produits de première transformation issus de bois tropical de l'UE, suivi **du Brésil, du Gabon, de l'Indonésie, de la Malaisie, du Congo** et de **la Côte d'Ivoire** (tableau 2).

Les "autres" pays représentent les 27 autres pays producteurs de l'OIBT. En interprétant ces données, il faut garder à l'esprit que les importations en provenance de pays disposant d'installations portuaires qui desservent toute une région et pas seulement le pays, comme par exemple le Cameroun, peuvent entraîner une surestimation de la valeur réelle du volume de bois produit dans ce pays et exporté vers l'UE.

Bien que le tableau 2 présente les sept principaux pays producteurs de l'OIBT qui exportent

des produits issus de bois tropical vers l'UE, il faut noter que plus de 50% **du bois rond** exporté vers l'UE provient de pays "autres". Avec 21 000 tonnes chacune, **la République Démocratique du Congo** et **la République centrafricaine** représentent environ 80 % du bois rond exporté vers l'UE par les pays "autres". Environ 10 % des sciages tropicaux exportés vers l'UE proviennent des pays "autres". Les pays producteurs de l'OIBT, dont le **Ghana, la RDC** et **le Myanmar**, sont responsables de près de la moitié du volume.

La figure 5 montre la part des exportations de produits de première transformation issus de bois tropicaux des pays producteurs de l'OIBT vers l'UE. Le Cameroun représente 23% des exportations totales vers l'UE, tandis que la Côte d'Ivoire, dernier des sept principaux pays producteurs de l'OIBT exportant vers l'UE, ne représente que 5% des exportations.

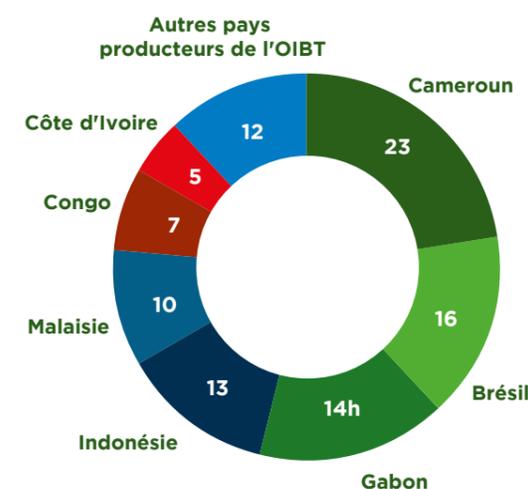
Les pays exportateurs ont été regroupés afin

Tableau 2 Fournisseurs directs de produits de première transformation issus de bois tropicaux de l'UE en 2018 (en tonnes)

Pays	Sciage	Placage	Contreplaqué	Grumes	Total
Cameroun	265,000	19,000	1,000	17,500	294,000
Brésil	192,000	500	4,500	150	197,500
Gabon	99,000	61,500	13,000	500	174,500
Indonésie	76,000	500	85,000	0	162,000
Malaisie	108,000	500	15,500	500	124,500
Congo	47,500	11,000	0	29,500	88,000
Côte d'Ivoire	30,500	31,000	500	500	62,500
Autres	84,500	7,500	10,000	53,000	155,000
Total EU28	894,000	131,500	130,500	102,000	1,258,000

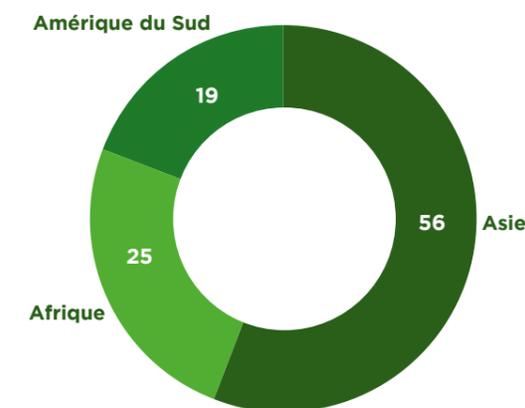
Note: Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres car les chiffres par pays ont été arrondis.

Figure 5 Parts respectives de produits de première transformation issus de bois tropicaux exportés vers l'UE par les pays producteurs de l'OIBT en 2018 (en %)



de montrer quelles régions du monde sont les principales fournisseuses de l'UE en matière de bois tropical (tableau 3). **L'Afrique** (708 000 tonnes) est le principal fournisseur, suivie de **l'Asie** (312 500 tonnes) et de **l'Amérique latine** (237 500). En outre, l'Afrique est le plus grand fournisseur de placage (99 %), de bois rond (95 %) et de bois de sciage (52 %). L'Asie est le principal exportateur de contreplaqué avec 85 % du volume total exporté vers l'UE. Le bois exporté depuis l'Amérique

Figure 6 Parts respectives des importations européennes de produits de première transformation en fonction du continent d'origine



latine vers l'UE se compose principalement de bois de sciage (96%).

La figure 6 montre la part des importations européennes de produits de première transformation issus de bois tropicaux en fonction des continents d'origine. **L'Afrique** (56 %) représente plus de la moitié des importations de bois tropical de l'UE. **L'Asie** (25 %) vient en deuxième position, et **l'Amérique latine** (19 %) couvre le reste des importations de l'UE.

Tableau 3 Origine des produits de première transformation issus de bois tropicaux importés par l'UE par continent

Region	Sciage	Placage	Contreplaqué	Grumes	Total
Afrique	467,000	129,500	15,000	96,500	708,000
Asie	199,500	1,000	111,000	1,000	312,500
Amérique du Sud	227,500	1,000	5,000	4,500	237,500
Total	894,000	131,500	130,500	102,000	1,258,000

Note: Les totaux peuvent de pas correspondre à la somme des chiffres car les chiffres par région ont été arrondis.

L'exposition à la certification de l'UE

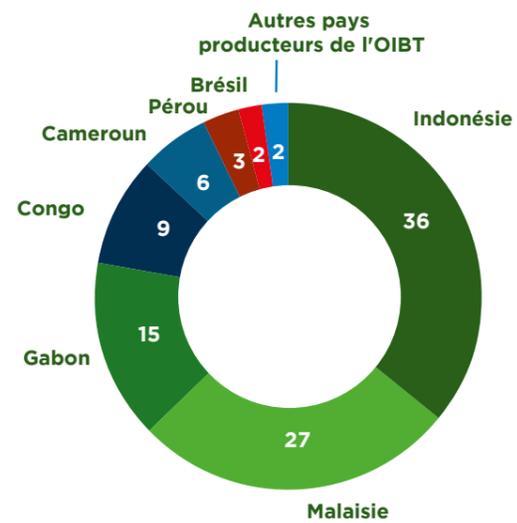
Le but essentiel de ce rapport est de comprendre l'exposition à la certification et les impacts environnementaux, sociologiques et écologiques associés. Nous savons que la certification est un moteur de la conservation des forêts, et la compréhension de l'étendue du marché européen du bois certifié se traduit directement sur le terrain et sur les forêts dans l'ensemble des régions tropicales.

Suivant la méthodologie élaborée pour mesurer l'exposition, on estime que 243 000 à 402 000 tonnes de produits issus de bois tropical directement importés dans l'UE sont exposés à la certification. Après consultation de données plus solides axées sur la consommation de bois tropical certifié des sept principaux pays consommateurs de bois tropical de l'UE, la limite inférieure a été ajustée à 317 000 tonnes. La présente étude estime ainsi que 317 000 à 402 000 tonnes de produits issus de bois tropicaux sont exposés à la certification dans l'UE. Cela signifie qu'à peine 25 à 32 % du total des importations directes de ces produits sont exposés à la certification. Ces chiffres sont largement en retard par rapport à l'objectif de 50% de certification pour 2020. Avec un peu de chance, la prise de conscience de ce retard motivera la croissance de l'exposition à la certification, celle-ci ayant impacté massivement la préservation des forêts et la limitation du changement climatique.

Le tableau 4 montre la part de marché estimée des produits de première transformation issus de bois tropicaux exposés à la certification dans les sept principaux pays importateurs de l'UE.

Avec environ 123 000 à 132 500 tonnes, **les Pays-Bas** sont le principal importateur de bois tropical certifié, suivis de **la Belgique**, **du Royaume-Uni**, de **la France** et de **l'Allemagne**.

Figure 7 R Parts respectives des importations directes de produits de première transformation issus de bois tropicaux de l'UE exposés à la certification par pays producteur de l'OIBT en 2018 (en %)



La figure 7 montre la proportion des importations de produits de première transformation issus de bois tropicaux de l'UE exposée à la certification en provenance des pays producteurs de l'OIBT. **L'Indonésie (36 %)** est de loin le plus grand fournisseur, suivie par **la Malaisie (27 %)**. **Le Gabon (15 %)**, **le Congo (9 %)** et **le Cameroun (6 %)** sont les plus grands fournisseurs africains de produits de première transformation certifiés issus de bois tropicaux. Les pays d'Amérique latine ne représentent que 5 % du total des importations certifiées de l'UE, avec **le Pérou** et **le Brésil** en tête.

20 pays producteurs de l'OIBT sont confrontés à la situation suivante, dont la Côte d'Ivoire : actuellement, aucune forêt naturelle ou semi-naturelle n'est certifiée FSC et/ou PEFC. Ces pays exportent environ 164 000 tonnes de produits de première transformation issus de bois tropical vers l'UE.

Environ 77 % du bois tropical certifié importé par l'UE sont certifiés FSC. Les 23 % restants sont certifiés PEFC et proviennent de la Malaisie, du Brésil et du Gabon. En réalité, en 2018, seule la Malaisie a exporté du bois certifié PEFC provenant de forêts naturelles et semi-naturelles.

Les licences FLEGT

Au total, environ 162 000 tonnes de produits de première transformation issus de bois tropicaux bénéficiant d'une **licence FLEGT** sont importées par l'UE directement **d'Indonésie**, seul pays pour le moment autorisé à délivrer des licences FLEGT. Ces 162 000 tonnes représentent environ 13 % de l'ensemble des importations de bois tropicaux de première transformation de l'UE. On estime qu'entre 89 000 et 142 000 tonnes de ces bois tropicaux de première transformation FLEGT sont soumises à la certification. Cela signifie que 28 % à 35 % de la quantité totale de bois tropical soumis à la certification, directement importés par l'UE en provenance des pays producteurs de l'OIBT, sont également accompagnés d'une licence FLEGT.

Tableau 4 Total des importations directes de produits de première transformation issus de bois tropicaux exposés à la certification et part de marché estimée pour les sept principaux pays importateurs de bois tropical de l'UE en 2018

Pays	Importations (en tonnes métriques)	Part de marché exposée à la certification	Importations certifiées supportées (en tonnes métriques)	Part respective des importations certifiées pour les 7 pays principaux importateurs de bois tropical de l'UE28
Belgique	339	25-30%	84,500 - 101,500	27.80%
France	215	10-15%	21,500 - 32,000	7.90%
Pays-Bas	189	65-70%	123,000 - 132,500	38.30%
Italie	135	5-10%	6,500 - 13,500	3.00%
Royaume-Uni	106	40-45%	42,500 - 48,000	13.50%
Allemagne	89	30-35%	26,500 - 31,000	8.60%
Espagne	61	2.5-7.5%	1,500 - 4,500	0.90%

Résultats de l'enquête ATIBT

L'enquête ATIBT est une collaboration entre Probos et l'ATIBT et se concentre sur les données commerciales, le rendement par ha, la superficie hors assiette annuelle de coupe, et d'autres éléments de l'exploitation forestière. Cette enquête sert de modèle pour montrer comment des données détaillées sur les entreprises et les acteurs du commerce du bois en général peuvent jouer un rôle crucial dans l'affinement des données de haut niveau obtenues à partir des données douanières. Sociétés productrices et négociants sont les mieux placés pour partager des informations claires sur les rendements, la certification, les impacts, et les flux commerciaux. Alors que la sensibilisation à la certification se développe et que ce rapport est publié, il est crucial d'attirer l'attention des acteurs du commerce du bois sur cette question pour améliorer la compréhension du marché et tendre vers plus de certification.

L'enquête a été diffusée parmi les membres de l'ATIBT exploitant (jusqu'à récemment) des forêts certifiées FSC et/ou PEFC dans le bassin du Congo. Cinq sociétés ont répondu à l'enquête, couvrant à elles cinq environ 4 millions d'hectares de forêt certifiée en République du Congo, au Gabon et au Cameroun. Quatre de ces cinq sociétés ont répondu à l'enquête dans son intégralité et une a fourni

des données partielles. Les données concernant le rendement moyen ont été utilisées pour aider à calculer l'impact potentiel de la certification sur la forêt.

En 2018, les cinq entreprises ont récolté environ 1 160 000 m³ de bois rond. Quatre des entreprises ont donné le volume exporté vers l'Europe. Ces exportations représentent un volume de plus de 440 000 m³ d'équivalent bois rond (EBR) sur un volume total récolté de près de 820 000 m³ EBR. Ainsi, l'Europe a été la destination de 54% du volume total récolté. Les quatre sociétés ont indiqué que 80 % du volume exporté vers l'Europe était en fait vendu avec un certificat FSC ou PEFC. Cette situation n'est pas entièrement due à la demande, mais en partie à une politique de l'entreprise prescrivant de vendre le bois avec son certificat.

Quatre entreprises ont fourni plus de détails concernant leurs exportations vers l'Europe ; elles ont indiqué la part certifiée dans leurs exportations vers un pays spécifique en 2018. La France, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Espagne représentent 77 % du total des exportations vers l'Europe de ces entreprises. Le tableau 5 présente les résultats par pays en volumes absolus. La part certifiée est la plus élevée pour **les Pays-Bas** (99%), **l'Italie** (87%) et le groupe

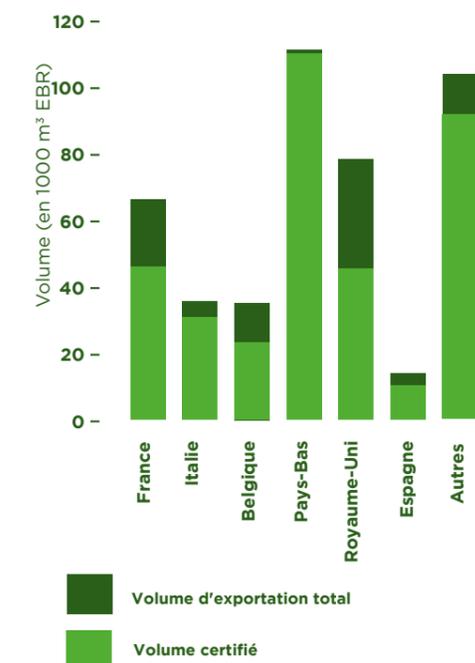
des autres pays (88%), qui se compose principalement de **l'Allemagne** et **du Danemark**, suivis de **la France** (69%), **l'Espagne** (73%), **la Belgique** (66%), et **du Royaume-Uni** (58%).

En interprétant ces résultats, il est important de garder à l'esprit qu'ils sont basés sur les exportations de quatre entreprises en Afrique. Pour cette raison, il n'est pas possible de relier ces résultats à la situation globale du marché dans les pays européens. Par exemple, le score élevé de l'Italie est principalement le résultat des importations d'une entreprise, tandis que deux autres entreprises déclarent des parts beaucoup plus faibles d'exportations certifiées vers l'Italie. Cela indique que les échanges avec une entreprise spécifique peuvent déjà entraîner de grandes variations de la part de marché. Pour les Pays-Bas, la part certifiée est de presque 100% pour les importations des quatre entreprises, mais ce cas n'est pas représentatif de la situation des autres pays et fait plutôt figure d'exception.

Les résultats de l'enquête ATIBT fournissent des informations très précieuses pour améliorer la disponibilité des données et la compréhension des aspects pratiques de la gestion des concessions certifiées. Nous remercions l'ATIBT et les membres qui ont participé à l'enquête pour leur contribution, et nous encourageons

les autres producteurs de bois et les organisations concernées dans d'autres régions à suivre leur exemple en recueillant ce type d'informations.

Figure 8. Volume d'exportation total pour quatre membres ATIBT certifiés FSC et/ou PEFC vers des pays européens et volume vendu avec un certificat FSC et/ou PEFC en 2018



4.3 Impact sur les forêts gérées durablement

Il est facile de se perdre dans les méandres des données sur les flux commerciaux, mais en réalité, on peut remonter à la source de chaque tonne de bois tropical. Au niveau granulaire, le choix d'acheter du bois certifié durable ou non peut avoir un impact direct sur une population indigène ou sur la préservation à long terme d'une vallée riche en biodiversité. Les importations européennes sont intimement liées aux écosystèmes et aux populations locales des forêts tropicales. Nous savons que l'Europe peut aller (et ira) au-delà de 25 à 32% de bois certifié dans ses importations. Afin d'obtenir le soutien des secteurs public et privé, nous voulons quantifier les avantages potentiels d'un approvisionnement de l'UE en bois tropical certifié à 100%.

Les importations directes dans l'UE s'élèvent à 1 258 000 tonnes en provenance des pays producteurs de l'OIBT. Cela représente environ 4 104 000 m³ de EBR. En utilisant les

flux commerciaux quantifiés dans cette étude, nous montrons la répartition des importations en fonction de leur provenance : Afrique, Amérique latine et Asie (tableau 5). Nous avons calculé la production annuelle moyenne par hectare dans les forêts naturelles et semi naturelles certifiées et gérées de manière durable pour chaque région (à l'exclusion des plantations). Ce rendement moyen reflète la quantité annuelle de bois rond récolté divisée par la superficie totale des forêts certifiées et intègre les cycles de rotation de 25 ou 30 ans au sein des forêts certifiées. Pour l'Afrique, cela a donné un niveau de production de 0,27 m³ de EBR par hectare. Pour l'Amérique latine (0,4 m³ de EBR par hectare) et l'Asie (0,56 m³ de EBR par hectare), ce chiffre est nettement plus élevé. Après consultation d'experts, nous estimons qu'environ 75 % de l'exploitation est en théorie adaptée à l'exportation vers Europe. Il en résulte des niveaux de production moyens de 0,20, 0,30 et 0,42 m³ par hectare respectivement pour l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie.

Tableau 5 Aperçu des exportations vers l'UE, des surfaces de forêts de production, de surfaces de forêts certifiées, et de surface actuellement et potentiellement impactées par les importations certifiées de l'UE par continent

	Afrique	Amérique du Sud	Asie	Total
Zones de forêt de production (1,000 ha)	66,464	91,623	82,264	240,351
Zones de forêt certifiées (1,000 ha)	4,540	3,567	6,689	14,796
Actuellement impactés par l'UE28 (1,000 ha)	1,197 - 1,914	165 - 268	1,328 - 2,224	2,689 - 4,406
Potentiellement impactés par l'UE28, avec une demande d'approvisionnement 100% certifié (1,000 ha)	10,859	2,546	2,718	16,122



En se fondant sur ces niveaux de production moyens et sur la demande actuelle de l'Europe en bois tropical certifié, nous pouvons estimer qu'entre 2,7 et 4,4 millions d'hectares de forêt sont gérés durablement. Au total, 14,8 millions d'hectares (hors plantations) sont actuellement certifiés dans les régions tropicales, ce qui représente 6,2 % de la forêt de production de ces régions. Par conséquent, on estime que la demande de l'UE en bois tropical certifié a actuellement un impact sur 18 à 30 % de l'ensemble des forêts tropicales naturelles et semi-naturelles certifiées.

Suivant le scénario d'un approvisionnement européen 100 % certifié, on voit l'impact se multiplier, protégeant 11,7 à 13,4 millions d'hectares supplémentaires de forêt tropicale. En tout, ce sont 16,1 millions d'hectares de forêt tropicale naturelle et semi-naturelle qui pourraient être impactés par la demande de bois tropical de l'UE (une augmentation de la demande affecterait les productions moyennes et, par conséquent, la superficie forestière nécessaire). En réalité, cette augmentation de la demande augmenterait encore la superficie des forêts naturelles ou semi-naturelles certifiées, car la demande existe également sur d'autres marchés.

Une analyse similaire a été effectuée pour les sept principaux pays importateurs de bois tropicaux de l'UE. Avec la demande actuelle de produits de première transformation certifiés à base de bois tropical, ces pays ont un impact sur environ 2,4 à 4,0 millions d'hectares de forêt tropicale. Cela représente environ 16 % à 27 % de la superficie totale des forêts naturelles et semi-naturelles productives certifiées dans les régions tropicales. Si ces sept pays importaient uniquement du bois tropical certifié, ils auraient la capacité d'impacter un total de 14,5 millions d'hectares de forêt.



Photo Mark van Benthem, Probos

4.4 Empreinte carbone de l'UE

En plus de l'intérêt évident des forêts tropicales en matière de biodiversité, celles-ci servent également d'immenses puits de carbone. La compréhension de l'impact carbone des importations de bois tropical de l'UE pourrait stimuler la demande de produits durables et inciter les politiques à encourager la certification. Nous souhaitons utiliser les résultats du calcul de l'exposition à la certification pour estimer l'empreinte carbone actuelle et future des importations européennes de bois tropical. Il est compliqué de mesurer l'impact carbone de l'exploitation durable des forêts. Une meilleure compréhension des avantages de la gestion durable des forêts concernant le carbone est un enjeu important de cette étude.

L'absence de données établissant un lien entre la certification et les émissions de carbone

Parmi les principales difficultés rencontrées pour cartographier avec précision les impacts carbone de la gestion durable des forêts, on peut citer :

1) La question du carbone n'est pas un élément central des systèmes de certification.

Les systèmes de certification forestière n'ont pas été établis pour fournir une mesure des émissions de carbone associées aux opérations d'exploitation forestière, ils n'exigent pas l'utilisation de méthodes de production à faible empreinte énergétique dans le but de réduire les émissions de carbone, et ils n'obligent pas les détenteurs de certificats à mesurer l'impact carbone des opérations.

2) Peu de données sont disponibles sur les émissions de carbone des opérations de production dans les forêts certifiées et non certifiées, ce qui entrave les calculs. Les données sur la superficie forestière certifiée

fournies par le FSC et le PEFC n'ont pas pu être efficacement exploitées. La surveillance de l'exploitation forestière et la conversion de quelques données existantes sur les puits de carbone dans les forêts tropicales en un système universel ne permettent pas d'estimer l'impact carbone réel du bois. La teneur en carbone peut énormément varier d'un écosystème tropical à l'autre, et on mesure mal l'impact des différentes opérations de production ou de conversion des terres sur la quantité de carbone stockée dans le sol.

3) L'ambiguïté des études existantes, due au manque de données, rend les extrapolations difficiles. Peu d'études établissent de manière concluante un lien entre la gestion durable des forêts et une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Malgré ces limites considérables en matière de données et ces obstacles techniques, nous pensons néanmoins qu'il est utile de tenter pour la première fois une quantification des avantages de la gestion durable des forêts concernant le carbone.

Rôle de la certification dans la réduction des émissions de carbone liées à la dégradation des forêts

Nous nous appuyons sur une étude de 2016 (*Sasaki et al.*²⁶) qui modélise les impacts à long terme de la gestion durable des forêts (GDF), ou des méthodes d'exploitation à impact réduit (EFIR) par rapport à l'exploitation conventionnelle (Conventional Logging, CL) comme base de nos calculs. Cette étude postule que les opérations EFIR pourraient avoir des retombées positives très importantes sur le plan du carbone, en particulier si l'on tient compte des conséquences négatives de la "ré-exploitation prématurée". Nous utilisons cette analyse pour estimer dans

quelle mesure la demande de l'UE en bois tropical certifié peut contribuer à la réduction de la dégradation des forêts et des émissions de carbone.

Définie comme "la ré-exploitation de la ressource avant la fin du cycle de coupe ou rotation", la ré-exploitation prématurée n'est que trop courante dans les régions tropicales où les réglementations en matière de production et les plans de gestion forestière ne sont pas strictement appliqués. Cette pratique entraîne la perte à répétition de stocks de carbone dans les concessions concernées jusqu'à ce que tous les arbres commercialisables soient récoltés.

En considérant toutes les forêts de production des régions tropicales, *Sasaki et al.* estiment que la prévention de l'exploitation prématurée pourrait réduire les émissions jusqu'à 1810,4 Tg CO2 an-1.

Étant donné les exigences de la certification FSC et PEFC mises en œuvre dans les régions tropicales, en particulier sur le maintien de la capacité de production à long terme, la nécessité de protéger l'environnement et l'obligation de respecter les plans de gestion, on peut supposer que la certification empêchera l'exploitation prématurée dans les zones certifiées. On peut également supposer qu'en l'absence de certification, la pression croissante sur les ressources foncières et forestières et les problématiques de gouvernance dans de nombreux pays conduisent à des rythmes de productions très intenses, sources de pression sur les écosystèmes tropicaux.

La présente étude a montré que 6,2 % des forêts tropicales de production sont certifiées. Ceci, combiné aux données de *Sasaki et al.*, implique que la certification peut réduire efficacement les émissions jusqu'à 110 Tg CO2

an-1 (6,2% X 1810Tg CO2 an-1). Si l'on relie ces chiffres aux hypothèses de notre étude concernant le leadership de l'UE sur le marché mondial des produits tropicaux certifiés, au moins 50 % (55 Tg CO2 an-1) et jusqu'à 80 % (88 Tg CO2 an-1) de cette réduction des émissions pourraient être attribués au commerce de bois tropical certifié de l'UE. Il convient néanmoins d'être prudents vis-à-vis de cette estimation, car elle ne tient pas compte des conséquences potentielles à long terme de l'exploitation conventionnelle, qui serait associée à des niveaux d'émissions encore plus élevés.

Estimation de l'empreinte carbone

Le tableau ci-dessous résume nos estimations de l'impact carbone de la demande européenne de bois tropical certifié. Il prend en compte l'impact potentiel sur les puits de carbone des forêts tropicales, les émissions pendant la production, la conversion et le transport vers l'UE, la séquestration du carbone dans les bois tropicaux certifiés au moment où ils entrent dans l'UE, et les réductions potentielles des émissions de carbone dues au remplacement des bois tropicaux certifiés par des produits alternatifs autres que le bois.

Il convient de se montrer très prudent vis-à-vis de ces estimations. Toutefois, les chiffres sont suffisants pour tirer une conclusion raisonnablement fiable : l'impact potentiel de l'exploitation des forêts certifiées sur les puits de carbone forestier éclipsera probablement les émissions et la séquestration de carbone associées aux produits forestiers certifiés dans le commerce.

Affiner les estimations du carbone

Bien que cette analyse donne une idée de l'ampleur des réductions d'émissions dues à la certification (qui limite la dégradation des forêts et la déforestation), les chiffres réels ne sont pas fiables à ce stade. Des études

plus approfondies devraient se baser sur des données détaillées, à la fois à l'échelle internationale et nationale pour les pays tropicaux (si nécessaire) :

- Les types spécifiques de forêts certifiées
- L'impact des différentes rotations et intensités de production sur le volume de production et les émissions de carbone
- Les émissions issues de la biomasse aérienne et des sols, associées à la dégradation des forêts et à la déforestation
- Le niveau de risque d'une telle dégradation et/ou déforestation en l'absence de certification
- Le pourcentage de terres converties à des usages différents et les émissions associées
- La direction du commerce des produits issus de forêts certifiées

Les cadres de la certification eux-mêmes pourraient jouer un rôle important dans l'amélioration de la qualité des données dans ce domaine s'ils établissaient des exigences spécifiques en matière d'émissions de carbone et s'ils exigeaient explicitement un suivi régulier de l'évolution du stock de carbone des zones forestières certifiées dans le cadre du processus d'audit.

Probablement moins important, nous pensons également qu'il est nécessaire d'appliquer une méthodologie unique et harmonisée d'Analyse du Cycle de Vie (ACV) pour évaluer l'empreinte carbone de tous les types de produits en bois certifiés importés des régions tropicales. Ce niveau d'analyse stimulerait le développement du marché et permettrait de transmettre aux consommateurs européens des données solides sur l'empreinte carbone.

Note: Des discussions plus détaillées sur l'empreinte carbone sont disponibles dans un document de travail séparé <Calcul de l'empreinte carbone des importations européennes de bois tropicaux certifiés> publié par l'IDH.

Tableau 6: Résumé des impacts carbone estimés liés à la demande de l'EU en bois tropical certifié

Processus	Gg CO2 eq. year-1*
Dégradation évitée grâce à la demande de l'UE en bois tropical certifié	-55000 to -88000
Émissions lors de la récolte, de la transformation, et du transport de bois tropical certifié vers l'UE (sans prendre en compte les changements des puits de carbone forestiers)	322 to 563
Carbone stocké dans le bois tropical importé dans l'UE	-380 to -637
Empreinte carbone du bois tropical certifié importé dans l'UE (sans prendre en compte les changements des puits de carbone forestiers)	-58 to -75
Bénéfices de substitution du bois tropical certifié dans l'UE	-456 to -764

*les chiffres négatifs représentent le crédit carbone

5 Pays individuels

Outre la présentation du tableau général de l'UE, nous analysons individuellement chacun des sept principaux pays importateurs de bois tropical de première transformation de l'UE. Dans les sections ci-dessous, chaque pays est évalué en fonction de ses marchés de bois tropicaux, de ses importations de bois tropicaux et de sa part de marché exposée à la certification.



5.1 Belgique

- Importations nationales de bois tropical de première transformation : **339 000 tonnes**
- Exposées à la certification : **25%-30%**; **84 500 - 101 500 tonnes**
- Accompagnées d'une autorisation FLEGT : **7%** ; **22 500 tonnes**

En 2011, la Fédération belge de l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement (Fedustria) a signé "l'Accord sectoriel Bois" avec des industries forestières et le ministre du Climat et de l'Énergie. Cet accord, le premier du genre en Europe, engage les différentes industries du bois à élargir leur offre de produits respectueux de l'environnement et à sensibiliser leurs clients à l'importance du bois durable.²⁹ Les industries du bois se sont engagées à utiliser exclusivement du bois d'origine légale et à élargir leur offre de produits issus de bois provenant de forêts durablement gérées. L'objectif était de passer de 15% à au moins 35% de produits de première transformation (bois de sciage et panneaux) issus de bois provenant de forêts gérées durablement en 2018.

Les principaux éléments de "l'Accord sectoriel bois" sont les suivants :

- **La communication** et la sensibilisation.
- **La promotion de l'approvisionnement légal** et du bois CITES.
- **Des objectifs pour le bois certifié** avec un objectif d'au moins 35% de bois issu de forêts gérées de manière durable d'ici la fin 2018.
- **La vérification** comprenant une étude de marché financée par l'État fédéral.
- **La rédaction d'un rapport** sur la promotion de la certification forestière durable et la vérification de la chaîne logistique.

La deuxième étude de marché pour 2016³⁰ a été achevée en avril 2018. Elle a montré qu'en

2016, la part de tous les produits en bois certifiés sur le marché belge avait augmenté pour atteindre 59,5 %. La part de bois scié tropical certifié était estimée à 25,6 %. L'année 2018 a également été marquée par de nombreuses discussions, les associations signataires et le ministère ayant tenté de s'entendre sur un nouvel accord sectoriel (*Accord sectoriel pour augmenter l'offre de produits en bois certifiés provenant de forêts gérées de manière durable 2019-2024*³¹). Le processus de formation d'un nouvel accord pour l'après-2019 touche à sa fin - le projet d'accord est disponible pour consultation publique (à partir d'avril 2019³²).

Marché du bois tropical

La Belgique, conformément à la tendance observée dans l'ensemble de l'Europe, a connu une diminution des importations de bois tropicaux depuis la récession économique qui a débuté en 2008. Toutefois, le marché belge des produits à base de bois tropicaux semble se redresser progressivement ces dernières années. C'est notamment le cas du bois de sciage.³³ Cette reprise s'explique très probablement par le fait que le secteur de la construction a connu une forte croissance ces derniers temps.

Traditionnellement, la Belgique est l'un des principaux consommateurs de bois tropicaux en Europe. Le secteur de la construction et le secteur des activités de plein air et de jardin sont les deux principaux marchés pour les bois tropicaux. Chaque secteur couvre environ 30 à 40 % du marché. Le reste du marché est couvert par le secteur de la décoration intérieure et par des secteurs tels que les revêtements de sol pour remorques, la construction de yachts et de navires.

Importation de bois tropicaux

Avec un total de 339 000 tonnes, la Belgique était de loin le plus grand importateur direct de produits à base de bois tropicaux au sein de l'UE en 2018. Toutefois, il est important de gar-

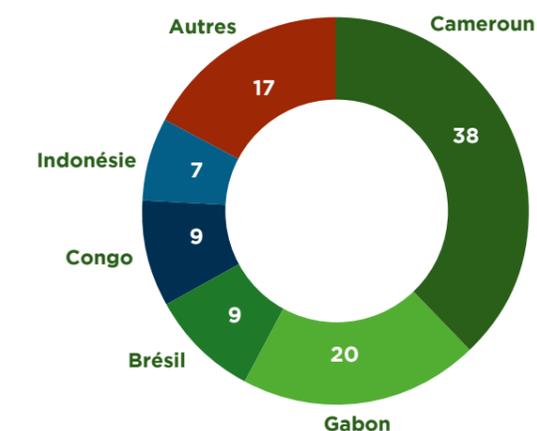
der à l'esprit que les chiffres présentés dans le tableau et la figure ci-dessus représentent les importations telles qu'elles entrent pour la première fois dans l'UE. Le port d'Anvers sert de grande plaque tournante pour le transport de marchandises. Par conséquent, une partie importante des importations est en réalité redistribuée vers d'autres pays européens et n'est donc pas consommée en Belgique. Il convient en effet de noter que cette étude ne tient pas compte du commerce intracommunautaire de l'UE en raison de la complexité et des imprécisions que cela engendrerait.

Tableau 7 Importations directes de produits de première transformation issus de bois tropicaux de la Belgique en 2018

Type de produit	Importations de produits de première transformation issus de bois tropical (en tonnes métriques)	Pourcentage des importations totales de l'UE28
Sciage	282,000	31.50%
Placage	4,500	3.40%
Contreplaqué	21,500	16.50%
Grumes	31,000	30.40%
Total	339,000	26.90%

Avec 282 000 tonnes, la Belgique est le plus grand importateur de bois de sciage tropical, couvrant 31,5 % des importations totales de bois de sciage tropical de l'UE. Outre le bois de sciage, la Belgique importe également une quantité relativement importante de bois rond tropical. Avec 31 000 tonnes, la Belgique se situe juste derrière la France, et représente plus de 30 % des importations totales de bois rond tropical de l'UE. Le contreplaqué et le placage sont nettement moins représentés dans les importations de la Belgique.

Figure 9 Pays d'origine des importations directes de produits issus de bois tropicaux de la Belgique en 2018 (en %)



Comme le montre la figure 9, la Belgique importe près de 60% de tous ses produits de première transformation issus de bois tropicaux du Cameroun et du Gabon.

Exposition à la certification

La Belgique, avec les Pays-Bas, est l'un des rares pays où la part de marché globale des produits issus de bois durables vérifiés est contrôlée. On estime que le marché belge des bois tropicaux est exposé à la certification dans une fourchette de 25 à 30 %. Cela correspond à 84 500-101 500 tonnes de produits de première transformation issus de bois tropicaux. La Belgique représente ainsi environ 24 % du total des importations de produits de première transformation issus en bois tropicaux exposés à la certification de l'UE.

Autorisations FLEGT

La Belgique a importé environ 22 500 tonnes de produits de première transformation de bois tropicaux FLEGT.³⁴ Cela représente environ 7 % des importations totales de bois tropicaux de la Belgique.³⁵

5.2 France

- Importations nationales de bois tropical de première transformation : **215 000 tonnes**
- Exposées à la certification : **10%-15%** ; **21.500-32.000 tonnes**
- Accompagnées d'une autorisation FLEGT : **1%** ; **2 500 tonnes**

La France, deuxième importateur et premier consommateur de bois tropical primaire en Europe, exerce une influence considérable sur le marché du bois durable. L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) joue un rôle clé dans la promotion de la durabilité et de la responsabilité dans l'industrie des bois tropicaux. L'ATIBT compte plus de 100 membres, parmi lesquels des producteurs, des fournisseurs, des négociants, des prestataires de services, des ONG, des instituts de recherche, des syndicats et des associations dans les pays producteurs et consommateurs. L'ATIBT a mis en place un programme de marché appelé "Fair&Precious" en 2017 pour promouvoir le bois africain durable issu du bassin du Congo, parallèlement à son travail sur la légalité et les certifications.

L'ATIBT travaille souvent en étroite colla-

boration avec l'association française de la filière bois, Le Commerce du Bois (LCB). LCB compte 125 membres, dont des importateurs, des fabricants de produits rabotés, des négociants et des acteurs de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en bois, de la matière première aux produits transformés. En plus de développer le marché et de promouvoir l'utilisation du bois et des produits du bois comme matériaux de construction écologiques, LCB encourage également des politiques d'achat responsables et la certification forestière durable dans toute l'industrie française.

Au niveau national, le gouvernement français a adopté une Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI) en 2018. Elle vise à mettre fin à la déforestation causée par l'importation de produits forestiers et agricoles non durables (y compris le bois et ses sous-produits) d'ici 2030. Cette stratégie nationale globale concerne de multiples produits associés à la déforestation tropicale, même si son plan d'action n'est pas encore clairement défini.

Marché des bois tropicaux

Comme dans l'ensemble de l'Europe, les importations de bois tropicaux en France ont diminué au cours de la dernière décen-

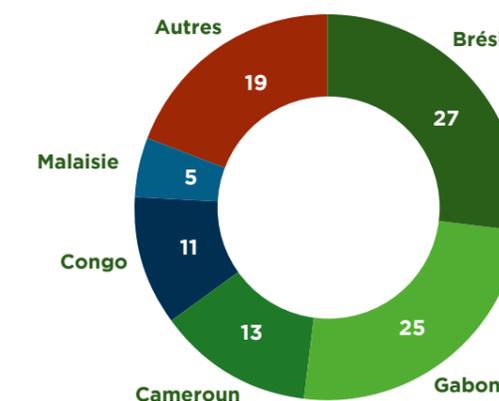
nie. Les importations de bois rond et de bois de sciage ont chuté plus rapidement que les autres types de produits. Le déclin des bois ronds résulte des interdictions d'exportation de bois ronds tropicaux dans un grand nombre de pays producteurs. Historiquement, la France était un important producteur de contreplaqué d'okoumé et importait de grandes quantités de bois rond d'okoumé à cette fin, mais le secteur est aujourd'hui très réduit. Le marché du placage est resté relativement stable au cours des 15 dernières années.

Le secteur de l'extérieur et du jardin est le plus grand marché des bois tropicaux en France. Le secteur de la construction (en particulier les produits de terrasse et de menuiserie tels que les fenêtres et les cadres de portes) est le deuxième marché le plus important. L'utilisation de contreplaqués tropicaux et de bois tropicaux haut de gamme dans l'industrie automobile et la construction de yachts et de navires constitue un autre marché important. La décoration d'intérieur et le secteur du bricolage utilisent également des bois tropicaux en France. Selon LCB, les achats publics occupent une place mineure sur le marché des bois tropicaux en France - seulement 5 à 10 % dans le secteur de la construction, 5 % dans le secteur de l'aménagement extérieur et du jardin, et 5 % dans la décoration intérieure.

Importation de bois tropicaux

Avec des importations de 215 000 tonnes, la France était le deuxième plus grand importateur de produits de première transformation issus de bois tropicaux en 2018. Cette quantité représente 17,1% des importations totales de l'UE. Comme dans les sept principaux pays importateurs européens, le bois de sciage a été le principal type de produits importé : un total de 129 500 tonnes fait de la France le troisième plus grand importateur de bois de sciage. La France est le premier importateur de placage

Figure 10 Pays d'origine des importations directes de produits issus de bois tropicaux de la France en 2018 (en %)



(37,2 % du total des importations de placage de l'UE) et de bois rond (31,5 % du total des importations de bois rond de l'UE) au sein de l'UE.

Plus de la moitié des importations directes de produits de première transformation issus de bois tropicaux de la France proviennent du Brésil et du Gabon.

Exposition à la certification

On estime que 10 à 15 % (21 500 à 32 000 tonnes) des produits de première transformation issus de bois tropicaux sur le marché français sont exposés à la certification. La France est ainsi à l'origine d'environ 6 % des importations de l'UE de produits de première transformation de bois tropicaux exposés à la certification.

Autorisations FLEGT

Environ 2 500 tonnes de produits de première transformation issus de bois tropicaux importés par la France pourraient être accompagnés d'une licence FLEGT. Cela représente un peu plus de 1 % des importations totales de bois tropicaux de première transformation en France. timber products.

Tableau 8 Importations directes de produits de première transformation issus de bois tropicaux de la France en 2018

Type de produit	Importations de produits de première transformation issus de bois tropical (en tonnes métriques)	Pourcentage des importations totales de l'UE28
Sciage	129,500	14.5%
Placage	49,000	37.2%
Contreplaqué	4,500	3.3%
Grumes	32,000	31.5%
Total	215,000	17.1%

5.3 Les Pays-Bas

- Importations nationales de bois tropical de première transformation : **189 500 tonnes**
- Exposées à la certification : **65%-70%** ; **123.000-132.500 tonnes**
- Accompagnées d'une autorisation FLEGT : **22%** ; **41.000 tonnes**

Le marché néerlandais est actuellement celui où la proportion de bois tropical certifié est la plus importante, ce qui peut être attribué à la coopération et aux efforts conjoints des ONG, du gouvernement, des systèmes de certification et de l'industrie forestière et du bois. Depuis 2010, le gouvernement néerlandais s'est engagé à assurer un approvisionnement 100 % durable. Les Pays-Bas ont adopté une politique d'achat public appelée "Procurement Criteria for Timber" qui promeut les produits issus de bois durables et légaux (les bois devant de toute façon être légaux). Cette politique vise à atteindre un approvisionnement 100 % durable à tous les niveaux du gouvernement. Le système d'évaluation des marchés publics du bois (Timber procurement assessment system, TPAS) a été mis en place

pour aider à la mise en œuvre de cette politique. Cette dernière, associée à la pression des ONG, aux campagnes de sensibilisation et aux multiples plans d'action de l'Association néerlandaise du commerce du bois (Vereniging Van Nederlandse Houtondernemingen, VVNH), a contribué au taux élevé de certification. Les importations de bois des membres de la VVNH représentent environ 65 à 70 % des importations totales des Pays-Bas, et l'association vise à atteindre 65 % de bois dur tropical durable d'ici 2020.

Marché des bois tropicaux

De 2004 à 2013, les importations néerlandaises de produits issus de bois tropicaux ont considérablement diminué. Cette baisse est probablement due à la récession économique et se manifeste surtout dans le secteur du bois de sciage. Cependant, depuis 2014, les importations néerlandaises se sont stabilisées. De plus, ces dernières années, on remarque qu'elles ont tendance à augmenter progressivement.

Aux Pays-Bas, le génie civil et les travaux hydrauliques ainsi que l'industrie de la menuiserie sont les plus grands consommateurs de bois tropicaux - avec respectivement

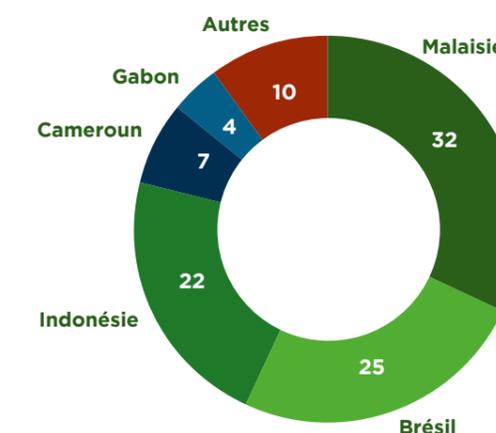
une part de marché de plus de 30% chacun. Les secteurs de la construction, du bricolage et des activités de plein air et de jardin suivent avec des parts de marché de 11 à 13 %. Le reste du marché est couvert par des industries plus spécifiques telles que les yachts et les intérieurs de navires. Les marchés publics jouent un rôle important dans le secteur du génie civil et des travaux hydrauliques. Les acheteurs gouvernementaux jouent un rôle moins important dans le secteur de la construction et dans l'industrie de la menuiserie qui y est associée.

Importation de bois tropicaux

Les Pays-Bas ont importé un total de 189 500 tonnes de produits de première transformation issus de bois tropicaux en 2018. Plus de 85 % de cette quantité était constituée de bois de sciage (164 500 tonnes), couvrant 18,4 % des importations de l'UE. Un peu plus de 10 % des importations directes néerlandaises sont constituées de contreplaqué, soit 15,4 % des importations de l'UE. Le placage et le bois rond complètent le reste, bien qu'ils soient plutôt insignifiants en termes de proportions des importations de l'UE (2,2 % et 1,9 % respectivement). Les Pays-Bas, tout comme la Belgique, servent de point d'entrée pour les bois tropicaux en raison de leur grand port et de leur expérience dans la production d'ouvrages hydrauliques. Grâce au commerce intra-européen, une certaine part de la quantité importée par les Pays-Bas est susceptible d'être exportée sans autre transformation. Par conséquent, la consommation néerlandaise de produits à base de bois tropicaux est inférieure aux quantités d'importation calculées.

Comme le montre la figure 11, les Pays-Bas importent environ 55 % de leurs produits issus de bois tropicaux de Malaisie et d'Indonésie. Le Brésil était également un exportateur important en 2018, mais cela s'explique principalement par un retard dans les expéditions de

Figure 11 Pays d'origine des importations directes de produits issus de bois tropicaux des Pays-Bas en 2018 (en %)



2017.

Exposition à la certification

Les Pays-Bas, avec la Belgique, sont l'un des rares pays où la part de marché globale du bois durable vérifiés est contrôlée par Probos. Probos a terminé sa sixième étude sur le marché de 2017 et a calculé que 67 % des bois tropicaux sont certifiés. L'exposition des Pays-Bas à la certification est ainsi estimée entre 65 % et 70 % (123 000 à 132 500 tonnes). À ce taux d'importation/certification, les Pays-Bas sont de loin le plus grand importateur de bois tropicaux de première transformation certifiés dans l'UE, représentant 35 % du total des importations certifiées de l'UE.

Autorisations FLEGT

On estime que 41 000 tonnes de bois tropicaux sont accompagnées d'une autorisation FLEGT. Cela représente environ 22 % du total des importations de bois tropicaux de première transformation aux Pays-Bas.

Tableau 9 Importations directes de produits de première transformation issus de bois tropicaux des Pays-Bas en 2018

Type de produit	Importations de produits de première transformation issus de bois tropical (en tonnes métriques)	Pourcentage des importations totales de l'UE28
Sciage	164,500	18.40%
Placage	3,000	2.20%
Contreplaqué	20,000	15.40%
Grumes	2,000	1.90%
Total	189,500	15.00%

5.4 Italie

- Importations nationales de bois tropical de première transformation : **134 500 tonnes**
- Exposées à la certification : **5 à 10 % ; 6 500 à 13 500 tonnes**
- Accompagnées d'une autorisation FLEGT : **5 % ; 6 500 tonnes**

L'Italie est le quatrième importateur de bois tropicaux de l'UE, mais la durabilité n'est pas une priorité majeure pour les importateurs. Les discussions sur la durabilité sont principalement axées sur le RBUE. L'Italie a mis en place une politique de marchés publics pour le papier et les meubles, mais il est difficile de savoir dans quelle mesure celle-ci est appliquée. L'association commerciale italienne pour l'industrie du papier représentant les entreprises de fabrication de pâte, de papier et de carton (Assocarta) et la Fédération italienne des industries du meuble, du liège et de l'ameublement en bois (Federlegno-Arredo) encouragent toutes deux l'utilisation de bois légal. La sensibilisation à la durabilité est limitée.

Tableau 10 Importations directes de produits de première transformation issus de bois tropicaux de l'Italie en 2018

Type de produit	Importations de produits de première transformation issus de bois tropical (en tonnes métriques)	Pourcentage des importations totales de l'UE28
Sciage	78,500	8.80%
Placage	32,500	24.80%
Contreplaqué	13,500	10.40%
Grumes	10,000	9.70%
Total	134,500	10.70%

Marché des bois tropicaux

Entre 2007 et 2018, les importations italiennes de bois rond tropical et de bois de sciage ont diminué respectivement de 70 % et 55 %. Toutefois, depuis 2015, le marché italien des produits de première transformation à base de bois tropicaux semble se stabiliser et montre même des signes de reprise avec une légère augmentation des importations, principalement due à l'augmentation des importations en provenance du Cameroun et de l'Indonésie.

Le marché le plus important et celui qui connaît la croissance la plus rapide est le secteur des produits de plein air et de jardin, suivi du marché de l'aménagement intérieur. Le marché restant est constitué de plusieurs marchés moins importants tels que la construction de yachts et de navires et les travaux hydrauliques. Le secteur de la construction n'est pas spécifiquement mentionné comme un secteur important pour les bois tropicaux en Italie et sa part de marché est en baisse.

Importation de bois tropicaux

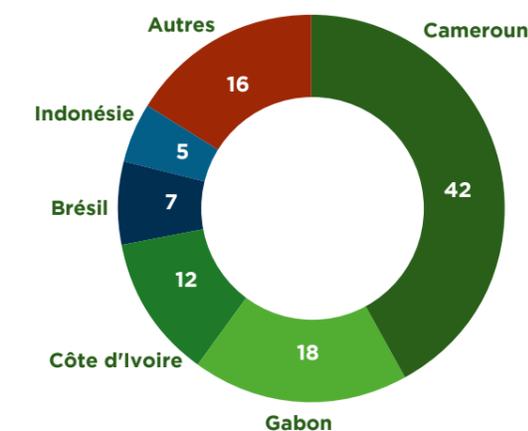
Avec une importation directe totale de 134 500 tonnes de produits de première transformation issus de bois tropicaux, l'Italie représente plus de 10 % du total des importations directes de l'UE. Bien que le bois de sciage représente le groupe de produits le plus important en chiffres absolus, le placage se démarque : les 32 500 tonnes importées représentent environ 25 % des importations directes totales de produits de placage tropical de l'UE. Les autres types de produits importés par l'Italie sont nettement moins importants à l'échelle de l'UE, puisqu'ils couvrent chacun environ 10 % du marché de l'UE.

La figure 12 indique que l'Italie importe ses principaux produits de bois tropicaux principalement de pays africains tels que le Cameroun, le Gabon et la Côte d'Ivoire. Toutefois, depuis la reprise du marché en 2015, un glissement progressif vers les pays asiatiques tels que l'Indonésie et la Malaisie est évident.

Exposition à la certification

Étant donné que la demande de bois tropicaux certifiés en Italie est connue pour être faible et que les marchés publics ne jouent qu'un rôle mineur dans la demande, il n'est pas surprenant que la part de marché exposée à la certification des principaux produits en bois tropicaux soit relativement faible, avec une proportion comprise entre 5 et 10 %. Il en résulte un volume d'importation exposée à la certification allant de 6 500 à 13 500 tonnes. Cela équivaut à environ 2 % de la quantité totale des importations exposées à la certification de l'UE.

Figure 12 Pays d'origine des importations directes de produits issus de bois tropicaux de l'Italie en 2018 (en %)



Autorisations FLEGT

Actuellement, l'Italie importe environ 6 500 tonnes de bois accompagnées d'une autorisation FLEGT. Cela représente environ 5 % des importations totales de produits de première transformation issus de bois tropicaux de l'Italie.

5.5 Royaume-Uni

- Importations nationales de bois tropical de première transformation : **106 500 tonnes**
- Exposées à la certification : **40 à 45 % ; 42 500 à 48 000 tonnes**
- Accompagnées d'une autorisation FLEGT : **37 % ; 39 000 tonnes**

Le Royaume-Uni était le deuxième plus grand importateur net de produits forestiers en 2017, derrière la Chine.³⁶ Les importations représentaient 82 % des produits du bois consommés au Royaume-Uni en 2015.³⁷ La Fédération britannique du commerce du bois (Timber Trade Federation, TTF) est le principal acteur de la chaîne d'approvisionnement en bois. Ses membres sont des importateurs, des négociants, des agents et des fabricants de bois et représentent environ deux tiers de l'industrie du bois britannique. La TTF a établi une politique d'achat responsable (Responsible Procurement Policy, RPP), à laquelle ses membres doivent obligatoirement se plier. Elle place le système de diligence raisonnée (SDR), l'approvisionnement durable et la gestion de la chaîne d'approvisionnement au cœur des activités des membres.

Tous les départements centraux du gouvernement, leurs agences exécutives, les services exécutifs non ministériels, les organismes publics, les départements gouvernementaux non ministériels en Angleterre et leurs fournisseurs doivent se conformer à la politique d'approvisionnement en bois (Timber Procurement Policy, TPP). Cette politique stipule que les acheteurs du secteur public doivent s'approvisionner exclusivement auprès de sources légales et durables vérifiables, y compris les licences FLEGT,³⁸ pour les propriétés du gouvernement. Le Timber Procurement Advice Note (TPAN)³⁹ et les documents associés définissent les exigences de la politique du gouvernement britannique en matière de marchés publics de bois (TPP). Le Royaume-Uni dispose d'un marché développé pour le bois durable vérifié. L'adhésion des prescripteurs et des consommateurs à la durabilité et l'ampleur du marché britannique suggèrent qu'il est tout à fait possible d'augmenter la part de marché des bois certifiés.

Marché des bois tropicaux

Comme dans tous les pays européens, l'importation de produits de première transformation à base de bois tropicaux au Royaume-Uni a souffert de la récession économique mondiale. Cependant, depuis 2013, le Royaume-Uni

semble se redresser remarquablement rapidement par rapport aux autres pays européens. Cette reprise se manifeste principalement dans le secteur des contreplaqués. Les importations de produits en bois de sciage se redressent également, mais à un rythme plus lent que pour le contreplaqué.

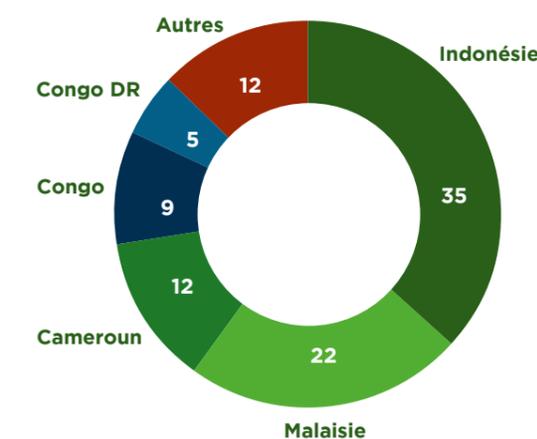
Les secteurs de l'aménagement extérieur et des terrasses sont les deux principaux marchés des produits de première transformation issus de en bois tropicaux au Royaume-Uni. La décoration intérieure consomme également des produits en bois tropical, mais dans une bien moindre mesure. Il existe un certain nombre de secteurs de moindre envergure qui utilisent des produits en bois tropicaux, tels que les travaux hydrauliques, la construction de navires et de yachts, et les intérieurs de voitures.

Selon une étude⁴⁰ réalisée par la SIM dans le cadre du FLEGT, les marchés publics représentent 20 à 50 % du total des achats au Royaume-Uni.

Importation de bois tropicaux

Le Royaume-Uni est bien connu pour son marché florissant du contreplaqué. Cela se reflète également dans l'importation de produits de première transformation issus de bois tropicaux. Plus de 40 % des importations sont constituées de contreplaqué (43 500 tonnes). Le Royaume-Uni importe un tiers de tous les produits de contreplaqué tropical arrivant dans l'UE, et est de loin le plus grand importateur de contreplaqué tropical. Outre le contreplaqué, le Royaume-Uni importe principalement du bois de sciage (60 500 tonnes). Bien qu'en chiffres absolus, les importations de bois de sciage soient plus importantes que celles de contreplaqué, elles ne représentent que 6,8 % des importations directes totales de bois de sciage de l'UE. Avec de très faibles importations de bois rond (2 500 tonnes) et de placage (50 tonnes), le Royaume-Uni importe au total 106

Figure 13 Pays d'origine des importations directes de produits issus de bois tropicaux du Royaume-Uni en 2018



500 tonnes. Cela équivaut à environ 8,5 % des importations de l'UE.

Près de 60 % des importations du Royaume-Uni proviennent d'Indonésie et de Malaisie.

Exposition à la certification

Avec une estimation de 40-45% des importations exposées à la certification, le Royaume-Uni détient une part relativement importante de produits exposés à la certification (42 500-48 000 tonnes). Le Royaume-Uni représente ainsi environ 12 % du total des importations directes de l'UE de produits de première transformation issus de en bois tropicaux soumis à la certification. Cela fait du Royaume-Uni le troisième plus grand importateur de bois tropicaux exposés à la certification dans l'UE.

FLEGT Licensing

L'Indonésie étant la principale source d'importation du Royaume-Uni, la quantité de bois accompagné d'une autorisation FLEGT est relativement élevée, estimée à 39 000 tonnes. Cela représente environ 37 % des importations totales du Royaume-Uni.

Tableau 11 Importations directes de produits de première transformation issus de bois tropicaux du Royaume-Uni en 2018

Type de produit	Importations de produits de première transformation issus de bois tropical (en tonnes métriques)	Pourcentage des importations totales de l'UE28
Sciage	60,500	6.8%
Placage	50	0.0%
Contreplaqué	43,500	33.3%
Grumes	2,500	2.3%
Total	106,500	8.5%

5.6 Allemagne

- Importations nationales de bois tropical de première transformation : **89 000 tonnes**
- Exposées à la certification : **30%-35%** ; **26.500-31.000 tonnes**
- Accompagnées d'une autorisation FLEGT : **50 %** ; **44 500 tonnes**

Depuis 2008, les importations de bois tropical ont chuté à 7 % du total des importations allemandes de bois.⁴¹ La Fédération allemande du commerce du bois (GD Holz) compte 900 entreprises membres issues des secteurs du commerce de gros, du commerce de détail, du commerce extérieur, du commerce de bois rond et des placages. Elle fait la promotion du bois certifié FSC et PEFC.

Marché des bois tropicaux

Le marché des bois tropicaux en Allemagne est en baisse depuis plus d'une décennie. L'opinion des consommateurs est la principale raison de cette tendance. Les bois tropicaux sont associés à la déforestation et les consom-

mateurs sont donc méfiants. Bien que le marché général se réduise, certains marchés affichent cependant des tendances positives. Les importations en provenance des pays du sud-est de l'Asie ont augmenté, ce qui reflète une hausse relativement importante des importations directes de contreplaqué. Les importations de bois rond tropical ont rapidement diminué au cours des dernières années, une tendance partagée par l'ensemble de l'UE en raison des interdictions d'exportation de bois rond tropical dans la majorité des pays producteurs.

En Allemagne, le secteur de l'extérieur et du jardin est le principal marché des bois tropicaux. Une association de divers petits secteurs tels que l'aménagement intérieur des yachts, des navires et des voitures, la production de remorques et de meubles, arrive en seconde position. La décoration intérieure suit en troisième position, et le secteur de la construction est le marché le moins significatif. Les marchés publics jouent un rôle dans environ 10% des ventes de bois du secteur de l'extérieur et du jardin et dans 20% des ventes du secteur de la construction.

Tableau 12 Importations directes de produits de première transformation issus de bois tropicaux de l'Allemagne en 2018

Type de produit	Importations de produits de première transformation issus de bois tropical (en tonnes métriques)	Pourcentage des importations totales de l'UE28
Sciage	63,000	7.0%
Placage	3,000	2.4%
Contreplaqué	22,500	17.0%
Grumes	500	0.6%
Total	89,000	7.1%

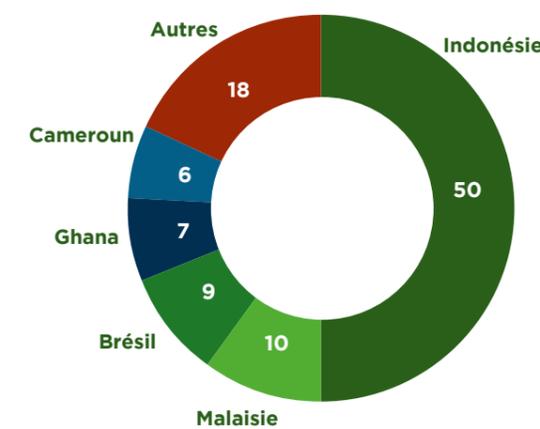
Importation de bois tropicaux

En 2018, l'Allemagne a importé un total de 89 000 tonnes de produits de première transformation issus de bois tropical directement des pays producteurs. L'Allemagne représente environ 7 % du total des importations de bois tropical de l'UE. Avec 63 000 tonnes importées, le bois de sciage est le principal type de produit importé, suivi du contreplaqué (22 500 tonnes), du placage (3 000 tonnes) et du bois rond (500 tonnes). Par rapport aux importations totales de l'UE, le contreplaqué est le groupe de produits le plus important importé par l'Allemagne, avec 17 % des importations directes totales de l'UE. Les importations directes allemandes de bois de sciage ne représentent que 7 % du total de l'UE, et les bois de placage et les bois ronds représentent seulement respectivement 2,4 % et 0,6 % des importations européennes.

Ces chiffres semblent assez faibles pour un pays de la taille de l'Allemagne. Il est en réalité probable que l'Allemagne importe une quantité importante de ses produits de première transformation issus de bois tropical via les flux commerciaux intra-européens (via les Pays-Bas et la Belgique par exemple). Or, les flux commerciaux intra-européens n'ont pas été pris en compte dans cette étude. Par conséquent, les chiffres des importations de l'Allemagne présentés dans le tableau 10 sont très probablement une sous-estimation des importations totales. Les entretiens suggèrent que le commerce intra-européen a augmenté après l'introduction et l'application du RBUE. Les entretiens suggèrent également que la concurrence d'autres matériaux que le bois tropical (bois et non-bois) a également contribué à une baisse de la part de marché des bois tropicaux.

L'Indonésie et la Malaisie représentent 60% de l'ensemble des importations directes allemandes de bois tropicaux de première trans-

Figure 14 Pays d'origine des importations directes de produits issus de bois tropicaux de l'Allemagne en 2018 (en %)



formation.

Exposition à la certification

L'Allemagne a une part de marché exposée à la certification estimée à 30-35%, ce qui correspond à une quantité totale de bois tropical certifié de 26 500-31 000 tonnes. Cette quantité représente 7,5 % du total des importations certifiées de l'UE.

Autorisation FLEGT

En 2018, l'Allemagne a importé environ 44 500 tonnes de produits de première transformation issus de bois tropical accompagnés d'une autorisation FLEGT. Cela représente environ 50 % des importations totales de bois tropicaux de l'Allemagne.

5.7 Espagne

- Importations nationales de bois tropical de première transformation : **61 000 tonnes**
- Exposition à la certification : **2,5%-7,5% ; 1 500-4 500 tonnes**
- Accompagnées d'une autorisation FLEGT : **100 tonnes**

Les importations de bois tropicaux de l'Espagne ont atteint un pic en 2008 et ne se sont jamais redressées, en grande partie du fait de la concurrence de bois européens. Le plan pour les marchés publics écologiques⁴² établi en février 2019 fait directement référence au bois et aux produits du bois. En matière de marchés publics écologiques, plusieurs municipalités, notamment Madrid et Barcelone, et les gouvernements régionaux sont en première ligne. La Fédération espagnole du commerce du bois (AEIM) encourage l'utilisation de bois tropical provenant de sources durables et offre également un outil de diligence raisonnée aux acheteurs de bois pour les aider à se confor-

mer au RBUE. Outre l'AEIM, la Fondation du commerce pour le développement (COPADE) travaille également sur la consommation équitable et durable des produits du bois. COPADE a créé un système de certification du bois, Madera Justa.⁴³ Ils s'associent également à de grandes entreprises espagnoles et multinationales comme Leroy Merlin, l'une des premières entreprises à vendre du bois certifié Madera Justa.

Marché des bois tropicaux

Le secteur espagnol des bois tropicaux se remet encore de la récession économique, et la combinaison de l'aversion au risque et de l'opinion des consommateurs a entraîné une faible position sur le marché des bois tropicaux.

La décoration intérieure, en particulier les revêtements de sol intérieurs, est un secteur de marché important pour les bois tropicaux. Les produits de menuiserie pour l'intérieur constituent un autre segment de marché important. Le secteur de l'extérieur et du jardin est un marché en expansion, en particulier

les terrasses. Le secteur de la construction se remet de la récession et la demande de bois tropicaux reprend lentement.

Importation de bois tropicaux

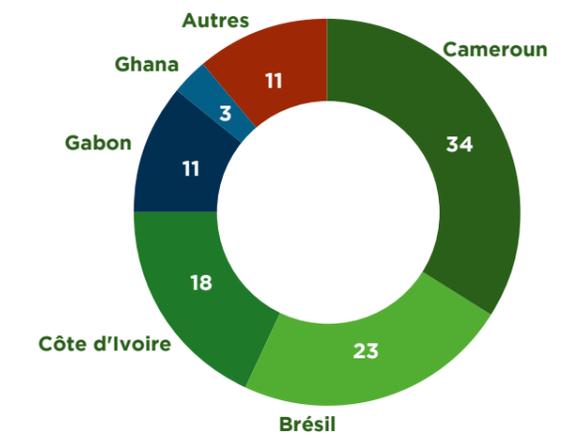
Avec un total de 61 000 tonnes, l'Espagne est le plus petit importateur direct des sept principaux pays importateurs de produits de première transformation issus de bois tropicaux dans l'UE, avec un peu moins de 5 % des importations totales. Les sciages et les placages sont les principaux types de produits importés par l'Espagne, avec respectivement 64 % et 32 % des importations espagnoles totales. Le bois rond et le contreplaqué constituent les 4 % restants des importations. L'Espagne importe 15 % du total des placages tropicaux de l'UE, ce qui en fait le troisième plus grand importateur de placage tropical derrière la France et l'Italie. Les autres types de produits sont moins importants par rapport aux importations totales de l'UE, allant de 4,4 % (bois de sciage) à 0,2 % (contreplaqué).

La faible part de marché des bois tropicaux certifiés s'explique par le fait que l'Espagne importe principalement depuis le Brésil, la Côte d'Ivoire et le Ghana, qui ont de très faibles superficies de forêts naturelles et semi-naturelles certifiées.

Exposition à la certification

L'Espagne a une part de marché exposée à la certification estimée entre 2,5 % et 7,5 % (1 500 à 4 500 tonnes), la plus faible des sept principaux pays importateurs de bois tropicaux de l'UE. Cela ne représente que 0,4 % du total des importations exposés à la certification de l'UE.

Figure 15 Pays d'origine des importations directes de produits issus de bois tropicaux de l'Espagne en 2018 (en %)



Autorisations FLEGT

L'Espagne importe une très petite quantité de produits de première transformation issus de bois tropical d'Indonésie. On estime donc que seulement 100 tonnes de bois tropical entrent sur le marché espagnol avec une autorisation FLEGT.

Tableau 13 Importations directes de produits de première transformation issus de bois tropicaux de l'Espagne en 2018

Type de produit	Importations de produits de première transformation issus de bois tropical (en tonnes métriques)	Pourcentage des importations totales de l'UE28
Sciage	39,000	4.4%
Placage	19,500	15.0%
Contreplaqué	500	0.2%
Grumes	2,000	2.1%
Total	61,000	4.9%

6 Recommandations

En 2018, entre 25 et 32 % des bois tropicaux de première transformation importés dans l'UE étaient exposés à la certification. Ce chiffre est bien inférieur à l'objectif de 50 % fixé par la STTC pour 2020 et exige une action décisive de la part de tous les acteurs du secteur. Les sept principaux pays importateurs (Belgique, France, Pays-Bas, Italie, Royaume-Uni, Allemagne et Espagne) représentent ensemble environ 90 % du total des importations de l'UE. La concentration des importations dans ces sept pays constitue un puissant levier de changement. Une évolution rapide vers le bois durable pourrait avoir des conséquences de grande envergure pour les forêts tropicales du monde entier : si l'UE s'approvisionnait à 100 % en bois durable, elle pourrait avoir un impact positif sur 11,7 à 13,4 millions d'hectares supplémentaires de forêts tropicales.

Les avantages d'un investissement dans le bois durable sont évidents. Nous savons que les forêts gérées de manière durable ont le potentiel de modifier les moyens de subsistance des populations locales, de conserver des écosystèmes essentiels et de lutter contre le changement climatique. Les forêts gérées durablement empêchent la déforestation et atténuent les émissions de gaz à effet de serre. Elles préservent les écosystèmes pour les espèces en danger et confèrent des droits solides aux populations qui dépendent le plus des ressources forestières. Et surtout, une meilleure conservation des forêts et des habitats naturels ainsi qu'une utilisation plus efficace des terres peuvent permettre d'apporter jusqu'à 30 % des solutions climatiques nécessaires d'ici 2030,⁴⁴ ce qui va dans le sens du traité de Paris sur le climat.

La gestion durable des forêts dans les régions tropicales est confrontée à de nombreux défis, mais l'une des préoccupations majeures est l'insuffisance de la demande du marché, comme le montre ce rapport. Touchés par une

série de facteurs, de la défiance des consommateurs à la forte concurrence d'autres matériaux de construction comme les composites, le marché du bois tropical a besoin d'un changement fondamental de la demande européenne, mais également internationale, pour favoriser les pratiques de gestion durable des forêts.⁴⁵

Au-delà de la demande, les efforts visant à améliorer la gouvernance dans les pays en développement et le financement des projets de gestion forestière (les forêts et les solutions climatiques axées sur les terres ne reçoivent que 3 % des financements⁴⁴ dédiés à l'atténuation du changement climatique) sont des défis majeurs pour la croissance de la GDF.

Afin d'exploiter pleinement le potentiel de la gestion durable des forêts, les gouvernements, les ONG et le secteur privé des pays de l'UE importateurs de bois doivent s'engager à nouveau à s'approvisionner à 100 % en bois tropicaux durables vérifiés et à déployer des efforts annuels concertés pour accroître les importations durables. Tous les secteurs concernés par les bois tropicaux ont un rôle à jouer, qu'il s'agisse des politiques d'importation ou d'achat, ou de la promotion de l'utilisation des bois tropicaux durables en tant que matériau durable.

Société civile et centres de recherches

Les bois tropicaux ont une image négative persistante malgré leur potentiel à jouer un rôle important dans la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts grâce à une gestion durable des forêts. Ces aspects positifs essentiels doivent être soulignés : il est nécessaire de changer l'opinion publique sur les bois tropicaux durables.

Nous demandons en particulier à la société civile des pays où les taux d'approvisionnement durable sont faibles d'aider le secteur



privé à augmenter ces taux. Les bois tropicaux doivent être promus comme un matériau de construction durable. Le développement d'une méthodologie harmonisée d'analyse du cycle de vie (ACV) peut contribuer à promouvoir l'utilisation de bois tropicaux certifiés en démontrant les avantages du bois en termes d'atténuation des émissions de carbone.

L'accroissement des synergies entre le RBUE/FLEGT et les certifications forestières est également un enjeu important. Un système ne peut pas se substituer à l'autre. Il faut reconnaître le FLEGT comme essentiel pour améliorer le point de référence dans les pays producteurs. Il est en outre fondamental d'améliorer la transparence des deux systèmes pour encourager la GDF.

Secteur privé

S'il est clair que le manque d'offre peut contribuer au faible niveau des importations dans certaines régions de l'UE, le fait que les importations durables ne représentent que 28,5 % après deux décennies de débats suggère qu'il existe également un manque criant de demande.

Les associations professionnelles ont un rôle important à jouer dans ce processus. Alors que de nombreux pays ont réalisé de grands progrès, elles doivent continuer à soutenir leurs membres pour qu'ils augmentent leurs achats de bois tropicaux durables.

Il faut appeler les acheteurs européens à acheter davantage de bois tropical durable vérifié, à en faire la promotion auprès de leurs clients et à s'assurer que leur personnel de vente sait pourquoi cette démarche est importante. Il faut promouvoir la certification chaîne de contrôle et les marques de certification avec des logos : la croissance des ventes de ces produits aura un impact significatif dans le monde.

Les secteurs de la construction et du bâtiment doivent lutter contre la diminution de l'utilisation du bois durable dans la construction en informant les clients sur ses qualités en matière de longévité et d'esthétique.

Les prescripteurs doivent informer sur la qualité et les exigences du bois plutôt que sur les essences, ce qui peut encourager l'utilisation d'essences de bois moins connues.

Gouvernements

Le secteur privé ne peut à lui seul effectuer cette transition. En tant que principaux acheteurs, responsables de l'application de la législation et acteurs des relations internationales, les gouvernements ont un rôle majeur à jouer dans la culture du bois durable.

Alors que les politiques d'achat de bois tropicaux se sont perfectionnées dans de nombreux pays, la mise en œuvre de ces programmes doit être renforcée. L'absence de contrôle et la nature volontaire des achats au niveau local sont des questions essentielles à traiter. Dans de nombreux cas, les gouvernements centraux et locaux ont des politiques disparates en matière d'approvisionnement, d'où des lacunes. Les politiques d'approvisionnement en bois doivent être consolidées et clarifiées à toutes les échelles. Nous devons veiller à ce que les grands travaux de construction publics ou semi-publics soient réalisés de manière durable. En tant qu'acheteurs et acteurs importants de la chaîne d'approvisionnement, les achats publics et les gouvernements doivent jouer un rôle de premier ordre dans l'augmentation de la demande de bois tropicaux durables.

La certification des bois tropicaux dépend du succès de l'application de la législation. Par conséquent, l'application du RBUE est essentielle à la croissance des bois tropicaux durables. Un certain nombre de ports européens

sont connus pour leurs importations de bois tropicaux illégaux, ce qui crée des conditions de concurrence inégales. L'amélioration de la mise en œuvre du RBUE est au centre de la dernière communication de la Commission (2019) sur le renforcement de l'action de l'UE en matière de protection et de restauration des forêts de la planète. Celle-ci s'interroge en effet sur la façon dont chaque pays peut agir sur cette question.⁴⁶

Dans le cadre des partenariats déjà existants avec les pays producteurs, les gouvernements devraient discuter de la manière dont la production durable de bois tropicaux peut être soutenue. En outre, les importations de produits secondaires à base de bois tropicaux sont en augmentation, ce qui impose un dialogue avec des pays tels que la Chine et le Viêt-Nam, qui importent et réexportent du bois sous diverses formes.

Message à toutes les parties prenantes

Ce message est destiné à tous les acteurs de la filière bois. Les données et la transparence nous aident à comprendre le marché du bois et à diriger nos efforts. La collaboration de toutes les parties prenantes est essentielle pour permettre la transparence et le suivi des bois tropicaux durables. Ce rapport est le premier du genre dans le secteur et dépend de la contribution de beaucoup d'acteurs. L'objectif est d'améliorer conjointement notre collecte de données grâce à la coopération entre diverses institutions. Nous remercions ceux qui ont travaillé avec nous et nous appelons l'ensemble des parties prenantes à soutenir ce processus.

La demande du marché pour les bois tropicaux durables doit devenir courante. Grâce à une ambition européenne accrue et à des actions conjointes entre les secteurs public et privé, nous avons la possibilité de protéger les forêts tropicales du monde.



Annexe 1

Détail des étapes pour calculer une estimation de l'exposition à la certification et recommandations pour l'amélioration de la méthodologie.

Étape 1 : Calcul des importations de produits de bois tropicaux de l'UE28

Les données Comext sur les importations sont combinées avec les données internes de Probos sur les pays tropicaux et les produits de bois tropicaux afin de générer une vue d'ensemble des flux commerciaux portant exclusivement sur les produits de première transformation issus de bois tropicaux. Les données Comext concernent à la fois les flux commerciaux intra et extra-UE28, c'est pourquoi une sélection a été faite pour détecter uniquement les importations de produits de bois tropicaux en provenance de pays hors UE28.

Cela signifie que le commerce intracommunautaire des États membres de l'UE est exclu de l'analyse. Il convient de noter que les importations indirectes sont importantes pour des produits spécifiques et certains pays de l'UE, par exemple les contreplaqués de bois feuillus tropicaux importés au Royaume-Uni, dont une grande partie est fabriquée en Chine.

Étant donné que l'exposition à la méthode de certification ne peut être utilisée que pour les relations commerciales directes, les importations de bois tropicaux via des pays tiers, par exemple la Chine, sont exclues du champ d'application. Étant donné que les importations directes couvrent 85 % de toutes les importations de produits de première transformation à base de bois tropicaux par l'UE28, les conséquences de l'absence de commerce indirect sont considérées comme limitées.

Dans les étapes ultérieures du calcul, les données Comext sont combinées aux données sur les exportations mondiales de produits de bois tropicaux de l'OIBT. Ainsi, les importations de produits de bois tropicaux de l'UE28 sont

calculées uniquement pour les pays producteurs de l'OIBT.

Étape 2 : Déterminer la superficie forestière productive dans les pays tropicaux

L'étude se concentre uniquement sur les forêts tropicales naturelles et semi-naturelles (nous avons activement cherché à exclure le matériel des plantations). Afin de déterminer la superficie productive des forêts tropicales naturelles et semi-naturelles dans les pays producteurs de bois tropicaux de l'OIBT, plusieurs sources de données ont été utilisées. Les données de la FAO constituent la principale source de données sur les zones de concessions industrielles. Lorsque ces données sont disponibles, on suppose que ces zones représentent la zone forestière productive d'un pays donné. Lorsqu'elles ne sont pas disponibles, la "zone de forêt de production" de la FAO (comme indiqué dans FRA 2015) a été utilisée comme "forêt productive".

Afin d'affiner la superficie globale des forêts de production, les superficies de forêts productives ont été ajustées. La zone publiée pour les forêts tropicales naturelles ou semi-naturelles contient des zones importantes qui ne sont pas exploitées ou allouées à des concessions ou autres unités de gestion forestière, et celles-ci comprennent également des zones importantes qui ne sont pas en production (telles que les zones riveraines, les zones à haute valeur de conservation (HCV), les routes, les villages, les rivières, les zones protégées, les zones tampons, etc.). On suppose donc qu'une correction modeste de -20% réduirait la surestimation de la superficie forestière productive. Plus précisément, 20 % du chiffre de la zone productive est déduit afin de générer une zone productive plus réaliste qui soit réellement disponible pour l'approvisionnement en bois.

Étape 3 : Déterminer la superficie forestière certifiée dans les pays tropicaux

Les données disponibles sur les sites web du FSC et du PEFC (sections "Faits et chiffres", recueillies en mai 2019), sont utilisées pour déterminer la superficie certifiée des forêts naturelles et semi-naturelles dans tous les pays tropicaux. Une distinction a été faite entre les zones certifiées FSC uniquement, PEFC uniquement et les zones doublement certifiées, afin d'éviter un double comptage. Étant donné l'objet de l'étude, les zones de plantation certifiées FSC et PEFC ont été déduites des zones forestières certifiées. L'analyse du champ d'application des produits (par exemple, lorsque le pin ou l'eucalyptus sont les principales espèces) plus un examen des rapports d'audit a permis de mener à bien le processus de déduction. La répartition des pays producteurs de l'OIBT en régions continentales est présentée à l'annexe 2.

Étape 4 : Part de la superficie forestière certifiée dans les pays tropicaux

En divisant la superficie de forêts naturelles et semi-naturelles certifiées par la superficie totale de forêts productives, on obtient le pourcentage de la superficie totale de forêts productives qui est certifiée FSC et/ou PEFC par pays.

Étape 5 : Calculer l'exportation totale des pays tropicaux exposés à la certification

En utilisant les données d'exportation de l'OIBT pour les produits de bois tropicaux (converties en tonnes), on peut calculer l'exportation totale par pays producteur tropical de l'OIBT. Ensuite, cette quantité est multipliée par le pourcentage de la superficie forestière productive totale qui est certifiée FSC et/ou PEFC. Ce calcul donne une quantité totale d'exportation de produits de bois tropicaux exposés à la certification par pays.

Étape 6 : Calculer l'exportation vers l'UE28 exposée à la certification

Sur la base de données (limitées) provenant de diverses sources, des connaissances des

experts du GTF et de leur expérience sur le terrain, on suppose qu'entre 50 et 80 % de tous les bois tropicaux certifiés sont destinés à l'Europe, ce qui correspond aux flux commerciaux existants. Cela suppose que les marchés européens sont les plus exigeants en matière de produits certifiés et que les producteurs de bois tropicaux certifiés ont tendance à se tourner vers leurs clients européens et à se laisser guider par eux. On sait que ce n'est pas le cas dans tous les pays producteurs de bois tropicaux, mais certains éléments, notamment dans le bassin du Congo et en Asie du Sud-Est, donnent à penser que c'est le cas.

En multipliant l'exportation totale de produits de bois tropicaux par pays tropical par 50 ou 80 %, la limite inférieure et supérieure de la quantité d'exportation vers l'UE28 exposée à la certification est déterminée. En comparant ce chiffre de "*quantité d'exportation exposée à la certification*" à "*l'exportation totale vers l'UE 28 par pays tropical*", on obtient un chiffre d'exposition à la certification pour chaque pays tropical, spécifiquement pour les exportations vers l'UE 28.

Cependant, dans certains cas, le total des exportations exposées à la certification d'un certain pays tropical dépasse le total des importations de l'UE28 en provenance de ce pays. Dans ce cas, *on suppose que* 50 à 90 % des importations de l'UE en provenance de ce pays sont certifiées.

Étape 7 : Validation des résultats pour l'UE 28 et les 7 principaux pays importateurs de bois tropicaux

Des entretiens avec une partie des principaux acteurs des principaux pays consommateurs de bois tropicaux de l'UE, des données existantes (limitées) et les connaissances internes du GTF et de Probos, ont permis de valider les résultats de la méthode d'exposition.

L'éventail des importations de bois tropicaux certifiés est estimé pour les 7 principaux pays

importateurs de bois tropicaux de l'UE28 via les données d'importation de Comext. Les 7 principaux pays importateurs de l'UE représentent plus de 90 % des importations totales de bois tropicaux de première transformation de l'ensemble de la région de l'UE28. En multipliant la part des importations de bois tropicaux certifiés de ces 7 États membres de l'UE28 par leurs importations totales de bois tropicaux en provenance des pays producteurs de l'OIBT, on obtient une estimation de l'exposition à la certification, non pas basée sur la source mais sur le récepteur.

Étape 8 : Estimation de la superficie forestière supplémentaire certifiée pour répondre à une demande de l'UE28 en bois tropical 100% certifié

Les données Comext sur les importations sont utilisées pour déterminer la demande totale (actuelle) de bois tropicaux de première transformation de l'UE28. Ces données sont exprimées en tonnes métriques et sont recalculées en équivalents bois ronds (EBR) en utilisant des facteurs de conversion internationaux afin de permettre de relier les chiffres des importations aux quantités récoltées dans les pays producteurs.

Ensuite, pour chaque région continentale, la quantité totale importée et la part de la quantité certifiée sont calculées. La part de la quantité certifiée pour chaque région est calculée en utilisant l'exposition aux chiffres de certification par pays. Les chiffres de chaque pays ont été utilisés pour obtenir un résultat qui reflète au mieux les flux commerciaux réels de bois tropicaux entre l'UE28 et les pays producteurs de bois tropicaux. Les parts des quantités certifiées et non certifiées ont été calculées pour les limites inférieure (50 %) et supérieure (80 %) de l'exposition à la certification (voir étape 6).

Le rendement moyen par hectare de gestion forestière durable certifiée est nécessaire pour chacune des régions continentales identifiées afin de pouvoir calculer la superficie fores-

tière nécessaire pour répondre à la demande totale de l'UE28. Une estimation de ce rendement pour chaque région a été calculée dans le cadre de ce projet. Pour ce calcul, les données (limitées) disponibles sur les niveaux de récolte dans les concessions certifiées des pays producteurs tropicaux sont utilisées. Ces données ont été tirées de rapports d'audit de certification, de questionnaires auprès des concessionnaires et des bureaux régionaux et nationaux du FSC et du PEFC. Sur la base de ces données, un niveau de récolte moyen pondéré (basé sur le volume de récolte réel dans la zone forestière totale certifiée au cours d'une année) dans les concessions forestières certifiées par région est calculé, en tenant compte des cycles de rotation. Cela a donné les rendements moyens suivants : Afrique : 0,27 m³/ha/an ; Amérique latine : 0,40 m³/ha/an ; Asie : 0,56 m³/ha/an.

Pour tenir compte du fait que la totalité du volume récolté n'est pas de qualité suffisante pour être exportée exportatrice, on suppose que 75 % du rendement répond à ces exigences en matière d'exportation.⁴⁷ Les rendements moyens de chaque région sont ajustés en conséquence et ont ensuite été utilisés pour calculer la superficie forestière supplémentaire nécessaire pour répondre à 100 % de la demande en produits de première transformation certifiés à base de bois tropical de l'UE28 en 2018. Une analyse similaire a été réalisée pour les 7 principaux pays importateurs de bois tropicaux de l'UE.

Note : Les résultats diffèrent considérablement des estimations faites dans le document "*How sustainable are Europe's imports*"⁴⁸ pour un certain nombre de raisons. Premièrement, le volume total des importations de bois tropicaux de l'UE28 a augmenté entre 2016 et 2018. En outre, cette étude a permis d'approfondir la recherche sur les niveaux *réels* de récolte dans les concessions certifiées des différentes régions continentales. Enfin, grâce à l'analyse approfondie réalisée, nous avons pu cartographier les flux commerciaux de produits de

bois tropicaux spécifiques à chaque pays, ainsi que l'exposition spécifique aux données de certification des pays tropicaux pour l'exportation vers l'UE28. On en conclut que les résultats obtenus sont plus complets que les estimations précédentes avec un éventail plus large d'entrées combinées à la méthodologie d'exposition. La "vérification sur le terrain" des données commerciales brutes augmente considérablement la précision, tandis que la méthode de l'exposition permet une couverture plus large des données.

Recommandations pour améliorer la méthodologie et la collecte de données

- Afin d'améliorer la méthodologie, il est nécessaire d'améliorer la disponibilité et la transparence des données. Cela concerne à la fois les fournisseurs de données tels que la FAO et l'OIBT, mais aussi le FSC et PEFC international. L'accent doit être mis sur :
 - o Les zones productives dans les pays tropicaux : où la récolte commerciale a effectivement lieu
 - o Les zones de forêt tropicale certifiée avec une distinction entre les forêts (semi)naturelles et les plantations
 - o Les rendements de récolte dans les forêts tropicales certifiées et non certifiées
 - o Des informations détaillées sur les principaux marchés et les principaux acheteurs de bois tropicaux
 - o Le suivi quantitatif des parts de matériaux certifiés dans les flux commerciaux vers les entreprises de l'UE
- **La Collaboration** entre tous les acteurs est essentielle pour améliorer la compréhension des marchés. Les organisations internationales telles que l'OIBT et la FAO, les systèmes de certification tels que le FSC et PEFC international (y compris les bureaux nationaux), les initiatives telles que la STTC et l'ATIBT, et les associations commerciales telles que la Fédération européenne du commerce du bois (ETTF) et les associations nationales du commerce du bois doivent collaborer pour créer un aperçu plus complet du marché. Cela permettra non seulement de renforcer les capacités et de mieux estimer la part de marché du bois durable certifié, mais aussi de disposer de meilleures données concernant la production de bois tropical et le commerce des produits connexes.
- Il est conseillé aux **associations nationales du commerce du bois** au sein des pays de l'UE28 de rassembler de manière structurée des données sur les importations de bois tropical, les secteurs de consommation primaire et les acheteurs, ainsi que les parts de marché du bois certifié (au moins pour les plus grands importateurs). Ces données sont nécessaires pour concentrer les efforts visant à stimuler la demande de bois tropical certifié sur les marchés et pour les acheteurs qui sont à la traîne.
- **Renouveler cette étude** de manière régulière en utilisant une approche similaire pour identifier les possibilités d'action. L'augmentation des taux de participation et l'amélioration de la qualité des données s'appuiera sur la dynamique actuellement établie et soutiendra la collaboration mentionnée ci-dessus.
- Les statistiques sur les importations montrent que les importations de **produits secondaires issus de bois tropicaux** de l'UE28 sont en augmentation. Il est donc recommandé d'élargir le champ de l'étude et d'y inclure également ces produits secondaires. Toutefois, étant donné que ces produits secondaires sont souvent fabriqués dans des pays différents de ceux où le bois est récolté, l'exposition à la méthode de certification pourrait ne pas être la méthodologie la plus appropriée pour estimer la part de marché au sein de ces groupes de produits.
- **Élargir la portée de l'étude** pour inclure le commerce intra-européen et le commerce de transit vers l'Europe.
- Une analyse plus approfondie (s'appuyant sur le travail avec l'ATIBT) devrait être entreprise dans d'autres pays producteurs clés afin d'identifier les données sur les marchés d'exportation. Ces données nous permettront d'affiner la précision des hypothèses.
- En ce qui concerne **l'impact sur le carbone**, les cadres de certification eux-mêmes pourraient également jouer un rôle important pour améliorer la qualité des données dans ce domaine s'ils établissaient des exigences spécifiques pour la sylviculture à faible impact sur le carbone et s'ils exigeaient explicitement, dans le cadre du processus d'audit, un suivi régulier des changements dans le stock de carbone des zones forestières certifiées.
- Il est nécessaire d'appliquer **une méthodologie unique et harmonisée d'analyse du cycle de vie (ACV)** pour évaluer l'empreinte carbone de toute la gamme de produits en bois certifiés importés des régions tropicales.
- Toute analyse de ce type devrait chercher à évaluer **l'empreinte carbone d'un échantillon représentatif** de fournisseurs certifiés, tant en ce qui concerne les régions d'origine que la couverture des produits.
- Toute analyse de ce type doit également inclure une explication détaillée, utilisant les meilleures données disponibles, pour évaluer dans quelle mesure (et grâce à quelles méthodologies) une dette ou un crédit de carbone forestier spécifique peut être attribué aux produits forestiers certifiés sur une base de volume unitaire ou de tonnage.
- Une évaluation solide des impacts carbone nécessiterait également **des données plus complètes** que celles actuellement disponibles sur le volume, la gamme d'essences, la teneur en humidité et les spécifications de taille des bois feuillus tropicaux certifiés importés dans l'UE. Toute tentative d'envergure visant à attribuer des crédits pour la déforestation évitée et la dégradation des forêts devrait s'appuyer sur des données plus détaillées au niveau national et, le cas échéant, infranational, dans les pays tropicaux en ce qui concerne :
 - o Les types de forêts spécifiques qui sont certifiées
 - o L'impact des différentes rotations et intensités de récolte sur le volume de production et les émissions de carbone
 - o Les émissions de la biomasse aérienne et des sols associées à la dégradation des forêts et à la déforestation
 - o Le niveau de risque d'une telle dégradation et/ou déforestation en l'absence de certification
 - o Le pourcentage de terres converties à des usages différents et les émissions
 - o et la direction du commerce des produits issus de forêts certifiées

Annexe 2

Couverture des produits de première transformation issus de bois tropical

Type de produit	Placage	Sciage	Grumes	Contreplaqué
HS-Code	44089015*	44092200	44072960	44039900*
	44089035*	44092910*	44072983	44039995*
	44089085*	44092991*	44072985	44034100
	44089095*	44092999*	44072995	44034910
	44083111	44079927*	44072996	44034935
	44083121	44079940*	44072997	44034985
	44083125	44079990*	44072998	44034995
	44083130	44079996	44072710	44042000*
	44083915	44079998*	44072791	
	44083921	44072810	44072799	
	44083930	44072891	44072210	
	44083955	44072899	44072291	
	44083970	44072110	44072299	
	44083985	44072191	44072610	
	44083995	44072199	44072630	
		44072510	44072650	
		44072530	44072690	
		44072550	44069200*	
		44072590	44061000*	
		44072915	44069000*	
		44072920	44061000*	
		44072925	44069000*	
		44072945		

* Ces produits ont été inclus uniquement lorsqu'ils ont été importés directement de pays producteurs de bois tropical. Cela a été rendu possible par le fait que ces produits proviennent d'essences (non-conifères) qui n'ont pas été précisées.

Annexe 3

Répartition des pays producteurs de l'OIBT par continent

Région	Afrique	Asie	Amérique du Sud
Pays	Bénin	Cambodge	Brazil
	Cameroun	Indonésie	Colombia
	République Centrafricaine	Inde	Costa Rica
	Congo	Malaisie	Ecuador
	Côte d'Ivoire	Myanmar	Guatemala
	République Démocratique du Congo	Papouasie Nouvelle-Guinée	Guyana
	Gabon	Philippines	Honduras
	Ghana	Thaïlande	Mexico
	Liberia	Vietnam	Panama
	Madagascar		Peru
	Mozambique		Suriname
	Nigeria		Trinidad and Tobago
	Togo		Venezuela (Bolivarian Republic of)

Annexe 4

Facteurs de conversion

Type de produit	Tonne vers m ³ de produit	m ³ de produit vers m ³ EBR
Placage	2.23	1.8
Sciage	1.46	2.21
Grume	1.11	1
Contreplaqué	1.93	2.3

Notes

- 1 La participation des organisations citées n'implique pas nécessairement leur approbation des résultats de cette étude.
- 2 http://probos.nl/images/pdf/rapporten/EU_market_share_of_verified_sustainable_tropical_timber_IDH_STTC_Probos_report_June_2018.pdf
- 3 Organisation Internationale des Bois Tropicaux (2018) Biennial review and assessment of the world timber situation 2015-2016. ITTO, Yokohama, Japan. ISBN 978-4-86507-035-4
- 4 Données de la SIM (Surveillance Indépendante du Marché FLEGT). www.flegtimm.eu/index.php/eu-market-overview
- 5 Données de la SIM. www.flegtimm.eu/images/annual-reports/VPA-Partners-in-EU-Timber-Trade-2017-1.pdf
- 6 Données de la SIM. Téléchargées depuis 'EU member imports of all wood products in HS 44 from VPA partner countries: quantity in metric tonnes'. <http://www.stats.flegtimm.eu/>
- 7 <https://www.wri.org/blog/2019/04/world-lost-belgium-sized-area-primary-rainforests-last-year>
- 8 Par exemple : Miteva DA, Loucks CJ, Pattanayak SK (2015) Social and Environmental Impacts of Forest Management Certification in Indonesia. *PLoS ONE* 10(7):e0129675. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0129675> Putz et al (2012) Sustaining conservation values in selectively logged tropical forests: the attained and the attainable *Conservation Letters* 0 (2012) 1-8 Agus et al (2018) Effects of logging on wildlife communities in certified tropical rainforests in East Kalimantan, Indonesia. <https://doi.org/10.1016/j.foreco.2018.05.054> Panlasiguia et al (2018), Impacts of certification, uncertified concessions, and protected areas on forest loss in Cameroon, 2000 to 2013. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2018.09.013>
- 9 Le TOR souligne également le besoin de "Développer et tester une méthodologie afin de rassembler des données sur les flux de bois tropical transformé ou secondaire, principalement en provenance d'Asie". Cela n'a pas été pris en compte du fait d'un budget limité.
- 10 Communication de l'UE pour "Renforcer l'action de l'UE en matière de protection et de restauration des forêts de la planète". https://ec.europa.eu/environment/forests/eu_comm_2019.htm
- 11 FAO (2004) *Reduced impact logging in tropical forests: literature synthesis, analysis and prototype*
- 12 Burivalova, Z. Hua, F. Koh, L. Garcia, C. & Putz, F (2016) *A Critical Comparison of Conventional, Certified, and Community Management of Tropical Forests for Timber in Terms of Environmental, Economic, and Social Variables*. *Conservation Letters*
- 13 Spilsbury, M.J. (2005): The sustainability of forest management: assessing the impact of CIFOR criteria and indicators research. *Impact Assessment Papers* no. 4. Bogor, Indonesia: CIFOR.
- 14 <http://www.europeansttc.com/tropicaltimber/>
- 15 <http://www.europeansttc.com/tropicaltimber/>
- 16 Le consortium est dirigé par le Global Timber Forum (GTF), en collaboration avec des partenaires choisis pour améliorer les liens avec d'autres initiatives complémentaires traitant de défis similaires, ainsi que pour fournir une équipe dotée d'un large éventail de compétences, de réseaux et d'expertise.
- 17 Comext est la base de données de référence pour les statistiques détaillées concernant le commerce international des biens
- 18 Chapter 44 from the Harmonised System (HS) an international nomenclature for the classification of products.
- 19 Surveillance Indépendante du Marché FLEGT (SIM)
- 20 www.probos.nl/images/pdf/rapporten/Duurzaam_geproduceerd_hout_op_de_Nederlandse_markt_in_2015_Stichting_Probos_EINDRAPPORT.pdf
- 21 http://probos.nl/images/pdf/rapporten/Rap2018_Gecertificeerd_hout_op_de_Belgische_markt_in_2016.pdf
- 22 Par exemple, la valeur des importations de produits issus de bois tropical a baissé de 6,5 milliards de \$ en 2004 à moins de 4 milliards de \$ en 2014. Source: OIBT (2015). *Europe's changing tropical timber trade. Baseline report of the Independent Market Monitoring initiative*. [http://www.flegtimm.eu/images/baseline_report/TS45%20Summary%20web%20\[en\].pdf](http://www.flegtimm.eu/images/baseline_report/TS45%20Summary%20web%20[en].pdf)
- 23 <http://flegtimm.eu/index.php/newsletter/imm-surveys-interviews/109-imm-survey-substitution-economic-crisis-and-diversion-of-supply-main-drivers-of-eu-timber-market-decline>
- 24 <http://flegtimm.eu/index.php/20-news/project-news/143-dutch-and-belgian-trade-comment-on-drivers-of-tropical-timber-demand>
- 25 Voir les études de la SIM - www.flegtimm.eu/index.php/reports/special-studies/141-flegt-s-profile-in-promotion-and-marketing-is-low-relative-to-certification www.flegtimm.eu/index.php/reports/special-studies/105-eu-private-sector-timber-procurement-imm-study-identifies-attitudes-and-priorities <http://www.flegtimm.eu/index.php/reports/special-studies/76-imm-eu-furniture-sector-scoping-study-flegt-can-impact-european-furniture-market-2>
- 26 www.euflegt.efi.int/es/eutr
- 27 L'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) est une organisation non-gouvernementale promouvant la gestion durable et la conservation des forêts tropicales, et le commerce international de bois tropical légal et durable. L'OIBT collecte auprès de ses membres, analyse et fournit des données sur la production et le commerce du bois tropical et ses produits. L'OIBT rassemble actuellement parmi ses membres 36 pays producteurs et 38 pays consommateurs. Ces membres représentent environ 90% du commerce global du bois tropical. Les pays non membres de l'OIBT ne sont pas pris en compte dans sa base de données.
- 28 Sasaki N, Asner GP, Pan Y, Knorr W, Durst PB, Ma HO, Abe I, Lowe AJ, Koh LP and Putz FE, 2016, Sustainable Management of Tropical Forests Can Reduce Carbon Emissions and Stabilize Timber Production, *Production*. *Front. Environ. Sci.* 4:50., <https://doi.org/10.3389/fenvs.2016.00050>
- 29 www.health.belgium.be/en/sector-agreement-increase-supply-timber-products-sustainably-managed-forests
- 30 Van der Heyden, D. et al. (2018) *Bois certifiés sur le marché belge en 2016 Etude de marché, perspectives et recommandations pour une révision de l'Accord Sectoriel*. BOS+ Vlaanderen vzw.
- 31 Belgium Federal Ministry of Energy, Environment and Sustainable Development (2019) *Accord sectoriel visant à augmenter l'offre de produits à base de bois certifié provenant de forêts exploitées durablement 2019-2024 - Notification draft*. [https://immospector.kluwer.be/NewsView.aspx?contentdomains=OR\(IMMOPRO,IMMORES,IMMONEW,IMMOMOD\)&id=kl2305098&lang=fr](https://immospector.kluwer.be/NewsView.aspx?contentdomains=OR(IMMOPRO,IMMORES,IMMONEW,IMMOMOD)&id=kl2305098&lang=fr)
- 32 According to IMM statistics.
- 33 Puisque l'Indonésie est actuellement le seul pays à disposer d'un système de licences FLEGT opérationnel, on considère ici que les importations en provenance d'Indonésie correspondent aux importations de produits de première transformation issus de bois tropical avec une licence FLEGT.
- 34 Il y a un chevauchement entre les volumes certifiés FSC et les volumes avec une licence FLEGT dans les importations en provenance d'Indonésie. <https://www.forestresearch.gov.uk/tools-and-resources/statistics/forestry-statistics/>
- 35 Forestry Commission, 2016.
- 36 <https://www.gov.uk/timber-procurement-policy-tpp-prove-legality-and-sustainability>
- 37 <https://www.gov.uk/government/collections/timber-procurement-policy-tpp-guidance-and-support>
- 38 Publication prochaine
- 39 Weimar, Holger. 2014. *Tropenholz im deutschen Markt: Herkunft, Handel und Verwendung*. Thünen-Institut für Internationale Waldwirtschaft und Forstökonomie, Hamburg
- 40 BOE 30, Section I, 04/02/2019, pp. 9572
- 41 www.maderajusta.org
- 42 <https://www.worldwildlife.org/press-releases/>
- 43 https://ec.europa.eu/environment/forests/eutr_report.htm for example.
- 44 www.probos.nl/images/pdf/rapporten/EU_market_share_of_verified_sustainable_tropical_timber_IDH_STTC_Probos_report_June_2018.pdf
- 45 For example in the large domestic demand in producing countries and south-south trade
- 46 Voir https://ec.europa.eu/environment/forests/eutr_report.htm for example.
- 47 www.probos.nl/images/pdf/rapporten/EU_market_share_of_verified_sustainable_tropical_timber_IDH_STTC_Probos_report_June_2018.pdf
- 48 http://probos.nl/images/pdf/rapporten/EU_market_share_of_verified_sustainable_tropical_timber_IDH_STTC_Probos_report_June_2018.pdf
- 49 IDH Position Paper: *Mainstreaming Sustainability in Tropical - Timber Legality, sustainability, and the business case for frontrunner collaboration*. <https://www.idhsustainabletrade.com/uploaded/2016/07/Mainstreaming-Sustainability-in-Tropical-Timber.pdf>
- 50 Di Girolami, E. & Arts, B. (2018) *Qualitative Literature Review of Scientific Research on the Environmental Impacts of the Forest Stewardship Council (FSC) Certification Scheme and the Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC) in the Boreal, Temperate and Tropical Biomes*. Forest and Nature Conservation Policy Group Wageningen University. <https://library.wur.nl/WebQuery/wurpubs/fulltext/464632>
- 51 Le m³ grume exprime la quantité de grumes nécessaire pour produire un certain volume de produit. Par exemple, pour produire 1 m³ de bois de sciage tropical, 2,21 m³ de grume tropicales sont généralement nécessaires (annexe 4). Cette unité de mesure peut ainsi être utilisée pour calculer des volumes de produits ramenés aux hectares de forêt nécessaires pour obtenir ces produits lorsqu'on la combine avec le niveau de récolte à l'hectare.



the sustainable
trade initiative